

**La forme des lieux dits sur la carte
au 40.000°
de l'Institut Cartographique Militaire
Planche 46, région de Charleroi**

par ALPHONSE BAYOT.

La carte dont on va faire l'examen, levée en 1866, rédigée et gravée en 1883, mise à jour en 1908, a reçu ses derniers compléments en 1924.

La région qu'elle embrasse, est une des plus peuplées du pays. Rurale encore au début du XIX^e siècle, elle ne l'est demeurée que dans quelques villages de la périphérie. Ailleurs, le développement des bassins industriels de Charleroi et du Centre, avec leurs agglomérations sans cesse accrues par l'afflux des immigrants, en a profondément modifié l'aspect et le caractère.

Quatre-vingt-douze communes sont représentées sur la carte. Du côté nord, celle-ci entame légèrement le Brabant à Sart-Dame-Avelines et à Marbais. Le reste appartient à l'arrondissement de Charleroi et, pour une moindre part, aux arrondissements de Soignies et de Thuin. Vers l'Est, le point principal est Châtelet, Fleurus n'étant touché qu'à l'extrémité de son territoire. Au Sud, on remonte le cours de la Sambre jusqu'en amont de Landelies. A l'Ouest, le cadre de la carte déborde quelque peu Rœulx et Binche.

L'examen critique d'une carte peut porter d'abord sur son contenu, abstraction faite de la manière d'écrire les noms. Parmi les multiples toponymes d'une commune, quelques-uns seulement sont appelés à y prendre place. Il y a lieu d'examiner l'à-propos de ce choix. Certains lieux dits ont perdu de leur actualité; d'autres ont eu une importance historique ou atteignent aujourd'hui un développement qui les rendrait dignes d'une mention. Il en est qui sont inexactement localisés et il en est qu'une fausse interprétation est venue défigurer. Ainsi, à Gouy-lez-Piéton, le *Château des Haies*, récemment rasé, et dont le nom est tombé dans l'oubli, peut être supprimé; de même la *Ferme du Fort* à Chapelle-lez-Herlaimont, transformée depuis un demi-siècle en habitations ouvrières et devenue par là la « Cour Médard ». En revanche, le hameau de « Tout Vent », à Carnières, aujourd'hui une populeuse paroisse, serait à citer. A Morlanwelz, *La Marotoire* ne dit plus rien à personne, cependant qu'on cherche en vain sur la carte l'important quartier de « L'Étoile ». Sur le territoire du Rœulx, *Ruisseau des Longues Meules* est une dénomination désuète autant que *Bois Royal de Pitoire*; la portion du bois désignée sous ce dernier vocable s'appelle couramment la « Nwâre Haîne », qui est proprement le nom populaire de *L'Obracheuil*, et l'appellation « Quartier del Pitwâre » ne s'applique qu'à quelques métairies disséminées au N.-E. du bois.

Faut-il insister sur l'utilité de recherches de l'espèce? Elles peuvent accroître singulièrement la précision de notre cartographie nationale, déjà si appréciable par ailleurs. Aussi plusieurs planches de la carte de l'État-Major ont-elles retenu, de ce point de vue, l'attention des membres de la Commission de Toponymie.

Quant à l'idée d'étudier spécialement la forme des lieux dits, elle remonte aux délibérations de la Section wallonne

de la Commission sur l'orthographe des noms romans des communes belges (voir le présent *Bulletin*, t. IV, 1930, p. 241-244) (1). On s'est vite aperçu que, dans ce domaine, le moindre projet de réforme se heurtait contre un enchevêtrement de difficultés dont il est bien malaisé de se tirer avec succès. Il a paru alors qu'il y aurait avantage à aborder le problème sur un terrain plus modeste, celui des lieux dits ; ceux-ci ne formant pas une nomenclature officielle, on pouvait croire qu'ils se prêteraient plus docilement à des essais de correction.

Si incomplète qu'elle soit pour chaque commune prise isolément, la carte de l'État-Major nous offre la collection de lieux dits la plus étendue et la plus accessible. Je m'en tiens donc aux inscriptions qui y ont trouvé place. Sans me prononcer sur leur opportunité, j'envisagerai uniquement les graphies et les formes. Non pas dans le dessein de proposer immédiatement des retouches : il serait prématuré de fixer d'ores et déjà les rectifications à poursuivre. Mais avec l'espoir de contribuer à l'élaboration d'une doctrine applicable à l'ensemble de la matière. Doctrine respectueuse de la tradition ou doctrine franchement novatrice ? Je ne sais. Avant de la définir, il faut examiner par le menu les termes du problème et il conviendra d'étendre à d'autres régions l'enquête qu'on inaugure dans ce premier article. Rencontrer les faits, en reconnaître la nature, les inventorier et les classer : notre ambition ne doit pas aller au delà, pour l'instant.

(1) On lira aussi l'article de M. FELLER, *La revision de l'orthographe des noms de lieux*, dans le dit *Bulletin*, t. II, p. 211-223, et les observations de M. HAUST sur le même sujet, t. III, p. 155-156.

OUVRAGES CITÉS EN ABRÉGÉ.

Ann. C. arch. Mons = *Annales du Cercle archéologique de Mons*, depuis 1860.

BCTD = *Bulletin de la Commission de Toponymie et Dialectologie*, Bruxelles, depuis 1927.

Bloch = OSCAR BLOCH, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, 1932, 2 vol.

BSGéogr. = *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, Bruxelles, depuis 1877.

BSLW = *Bulletin de la Société (liégeoise) de Littérature wallonne*, Liège, depuis 1858.

Carnoy = ALBERT CARNOY, *Les noms de lieux des environs de Bruxelles*, Bruxelles, [1927].

Chotin = A.-G. CHOTIN, *Etudes étymologiques et archéologiques sur les noms des villes, bourgs, villages... du Hainaut*, Tournai, s. d.

Cuvelier = JOSEPH CUVELIER, *Les dénombrements de foyers en Brabant (XIV^e-XVI^e siècle)*, Bruxelles, 1912-1913, 2 vol. (Commiss. roy. d'Hist., in-4°).

Dict. gén. = HATZFELD, DARMESTETER et THOMAS, *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, [v. 1900].

Doc. rapp. Charl. = *Documents et rapports de la Société... archéologique de Charleroi*.

Duvivier A. et d. = CHARLES DUVIVIER, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, Bruxelles, 1898.

Duvivier A. et d. NS. = LE MÊME, *Actes et documents anciens... Nouvelle série*, 1903.

Duvivier H^t anc. = LE MÊME, *Recherches sur le Hainaut ancien...*, Bruxelles, 1865.

Feller N. phil. wall. = JULES FELLER, *Notes de philologie wallonne*, Liège, 1912.

Godefroy = FRÉDÉRIC GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes*, Paris, 1880-1902, 10 vol.

Grignard = ADELIN GRIGNARD, S. J., *Phonétique et Morphologie des Dialectes de l'Ouest-Wallon*, éditées par JULES FELLER, dans BSLW, t. 50², 1909, p. 375-521.

Gröhler = HERMANN GRÖHLER, *Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, Heidelberg, 1913-1933, 2 vol.

Guyot = *Nouveau Dictionnaire des communes, hameaux... du royaume de Belgique*, rédigé et publié par GUYOT FRÈRES, Bruxelles, s. d.

Haust *D. L.* = JEAN HAUST, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933.

Haust *Etym.* = LE MÊME, *Etymologies wallonnes et françaises*, Liège, 1923.

Hécart = G. A. J. HÉCART, *Dictionnaire rouchi-français*, 3^e éd., Valenciennes, 1834.

Longnon = AUGUSTE LONGNON, *Les noms de lieu de la France...* Résumé publ. par P. MARÉCHAL et L. MIROT, Paris, 1920-1929.

Monoyer = JULES MONOYER, *Les noms de lieux du canton du Rœulx*, Mons, 1879.

RBPhH = *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, Bruxelles, depuis 1922.

REW = W. MEYER-LÜBKE, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, 3. Aufl., Heidelberg, 1935.

Roland = C.-G. ROLAND, *Toponymie namuroise*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXIII, 1899.

Sigart = J. SIGART, *Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut*, 2^e éd., Bruxelles, 1870.

Tarlier et Wauters = J. TARLIER et ALPH. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges*, fascicules séparés par cantons, Bruxelles, 1859 ss.

Top. Chimay = ÉMILE DONY et ALPHONSE BAYOT, *Toponymie de la Ville de Chimay*, dans BSLW, t. 59, 1925, p. 25-105.

Top. Gosselies = DOM URSMER BERLIÈRE, *Recherches historiques sur la Ville de Gosselies*, 2^e partie, *Topographie et Toponymie*, Abbaye de Maredsous, 1926.

Top. Landelies = LÉON FOULON et ARTHUR NOEL, *Toponymie de Landelies*, dans BSLW, t. 59, 1925, p. 189-210.

Top. Monceau = ARILLE CARLIER et ÉMILE DONY, *Toponymie de Monceau-sur-Sambre*, dans BSLW, t. 55, 1914, p. 272-342.

Top. Soignies = AMÉ DEMEULDRE, *Glossaire toponymique de Soignies*, dans : *Cercle Archéologique, Canton de Soignies, Annales*, t. V, 3^e livr., 1925-1926.

Top. Trazegnies = LÉONCE DELTENRE, *Trazegnies, Quelques noms de terroir*, dans les *Bulletins de la Soc. roy. archéologique de Charleroi*, 1929.

Vander Maelen = PH. VANDER MAELEN, *Dictionnaire géographique de la province de Hainaut*, Bruxelles, 1834.

Vincent = AUGUSTE VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, 1927.

Warichez = JOSEPH WARICHEZ, *L'Abbaye de Lobbes depuis les origines jusqu'en 1200*, Tournai-Louvain, 1909.

Les inscriptions de la carte sont reproduites textuellement ; on emploie les caractères gras pour en dégager les termes essentiels.

Ces inscriptions sont suivies du nom de la commune, placé entre parenthèse, ou entre crochets carrés, s'il s'agit de communes de la périphérie, dont le nom ne figure pas sur la carte.

L'équivalent dialectal du lieu dit est donné entre guillemets. D'ordinaire, on le fait précéder de la préposition *à*, qui permet de reconnaître immédiatement si le vocable prend l'article défini. La transcription de ces formes dialectales se fait conformément à l'orthographe adoptée par la Société de Littérature wallonne. C'est seulement dans des cas spéciaux qu'on use de graphies plus rigoureusement phonétiques, utilisant, à cet effet, quelques signes bien connus des philologues. Il n'y a d'exception à signaler que pour le caractère *é* ; il représente ici un son très répandu dans la région, à savoir un *e* moyen, intermédiaire entre *è* et *é*.

I. — SIMPLES QUESTIONS D'ORTHOGRAPHE.

1. — Présence d'un *e* muet superflu à la finale.

Bellaire, Ferme (Vellereille-les-Brayeux) ; mais **Bon-Air** (Lodelinsart, Wangenies). — *Bellaire* n'a vraisemblablement rien à voir avec le latin *AREA*. Il s'agit plutôt de l'expression *Bel Air*, *Belair*, si fréquente en toponymie (Gröhler, II 439).

La Courte, Ferme (Leval-Trahegnies), autrefois *La Court-à-Ressaix* (Doc. rapp. Charl., VI 371) ; Ferme de **la Courte** (Mignault), autrefois *La Court-à-Mignault* (Monoyer, p. 53) ; Ferme de **la Courte-au-Bois** (Manage), cp. BSGéogr., IX 190 ; mais Ancien Château de **Court-au-Bois** (Naast). — Le mot en cause est l'afr. *court*, ferme, mod. *cour* ; le *t* final, prononcé plus longtemps en liaison, a entraîné la fausse graphie *Courte*.

Lalue (Mignault) ; **L'Allue** (Anderlues), « à lalû », *Allodium* XII^e s. (Vincent, § 206), *l'Ahuet* 1265, 1410, *l'Aloet* 1502, *l'Ahuel* 1596, *l'Aleu* 1750 (Doc. rapp. Charl., VI 256, et BSGéogr., XXVII 243, 247, 255, 25). — Le dialecte local réduit au son *û* l'ancienne diphtongue *ue*, issue de *Ů* tonique libre (Grignard, § 41). L'*e* final n'a plus de raison d'être ; toutefois, vu les tendances inhérentes au français régional, qui dit par ex. *voulû*, mais *voulû(y)e*, cet *e* incite à lire avec son véritable timbre la voyelle persistante. On ne pourrait le supprimer qu'à la condition de surmonter celle-ci de l'accent circonflexe.

Belle ; Tour de Belle ; Ferme de Belle (Seneffe), « à bèl, òl cinse d'è bèl ». — Sur place, la graphie *Bel* est au moins aussi usitée et on a le sentiment que le nom est masc. Mais nous manquons de formes anciennes pour en discerner l'origine : adjectif ou, peut-être, hypocoristique d'un nom comme *Abel*? J'ai noté la mention d'un *Hubert de Belle* en 1599 (BSGéogr., XV 280).

La Thyle, Ruisseau [Sart-Dame-Avelines]. — Certains, usant d'une orthographe plus étymologique, écrivent *Thil* (Carnoy, p. 97 et passim). D'après Tarlier et Wauters (C^{on} de Genappe, p. 55-56), la graphie *Thil* s'appliquerait plutôt à une section du village à laquelle le ruisseau a donné son nom. Pour désigner le ruisseau lui-même, ces auteurs acceptent la forme traditionnelle *Thyle*, manifestement influencée par le nom moderne de la *Dyle*.

2. — La graphie -eau- pour -au-.

Fisseau (Pont-à-Celles), « au fichô », prononciation consacrée par la dénomination récente *Place du Fichaux*. — Le nom dialectal du putois se rencontre en picard avec une terminaison correspondant à -ELLUM : Godefroy, IV 13, enregistre *fissiaux* et *fisseliere*, Hécart *fussiau*. Dans l'Ouest-Wallon, la terminaison est -ALEM (Grignard, § 36 et 2) ou, peut-être, -ard > w.-ô (Grignard, § 11) ; on entend, en effet, le fém. *fichôde*, femme malicieuse. Le suffixe -ia, forme locale de -ELLUM > fr. -eau, s'unissant à l's forte du radical *fiss-*, aurait donné **ficha* (Grignard, § 72, 26) ; ep. *pourcha* = fr. *pourceau*, *vachu* = fr. *vuisseau*, *cochu*, dérivé de *cosse*.

Ruisseau des Goutteaux (Ransart). — Malgré la forme féminine *Goutelles*, relevée dans la Top. Gosselies, p. 212, le suffixe est -ard (Grignard, § 11), d'où la prononciation « goutô », commune à toute la région, et non « *goutia ». Gobert (*Rues de Liège*, II 581) a noté, en 1370, le *Gottar de Malgarnie*. Voir Haust D. L., *gotâ*.

Fond des Veaux (Landelies), « au fond d'ès vòs ». — Lire *Vaux*. Cf. Top. Landelies, p. 205 ; Feller, BCTD, II 221.

Wilbeauroux (Roux), « à wilhôrou ». — Composé formé avec le nom d'homme *Wilibald*, *Wilbaud*. Voir Feller, BCTD, II 209, 221.

3. — *Confusion des terminaisons -is, -y, représentant divers suffixes, sans distinction du timbre de la voyelle.* (Voir aussi le § 16 ci-après.)

Batis (Mont-sur-Marchienne), « au bati ». — Suffixe -eiz > -is.

Cf. *Haust D. L.*, *bati 2* ; Top. Chimay, p. 47, *batiseau* ; Top. Gosselies, p. 131, *batis*.

Bavery (Couillet), « au bavëri ».

Bouly (Haine-Saint-Paul), « au boûli », bouleau. — Suffixe *-ier* réduit en *w.* à *-î* (Grignard, § 12). La Top. Soignies, p. 134, cite un *chemin du bouly* et une ferme dite *au bolier* 1679, *au boly* 1769. Cf. Gröhler, II 156.

Fosse de Bouvy (La Louvière), « à bouvi ». — Suffixe *-ier* > *-î*, devenu *-i* par quelque influence analogique. Cf. Gröhler, II 198.

Coulby, **Ruisseau** (Mont-Sainte-Genève). — La Top. Gosselies, p. 83-84 et 311, signale un *Coulby* com^t XVII^e s., *Coulbi* 1858, que les textes appellent plus souvent *le Colombier* 1606, 1785. Le premier nom est évidemment une ancienne forme dialectale du second. La Top. Soignies, p. 133, 143, nous en offre un dérivé dans *la Coubrie* 1485, « l'coubréye ». Comp. aussi *le champ des Coubrelles* ou *Coubrettes* à Maurage, selon Monoyer, p. 51. Voir Gröhler, II 368.

Le Fonteny (Châtelet) ; **Fonteny** (Ransart). — Suffixe *-ile* (Grignard, § 37). Cf. Gröhler, II 227.

Gahy (Jumet), « au gayî », noyer. — Suffixe *-ier* > *-î*. Cf. *Haust D. L.*, *djèyî* ; Grignard, § 10, 59, 65, 83. La Top. Gosselies a deux articles qui devraient être fondus en un seul : p. 208-209, *au Gaillier* 1542 ; p. 209-210, *Gailly* 1781, avec les variantes *Gay* 1537, 1698, *Gally* 1720.

Ferme du Mont Garny (Seneffe), « mont garni ».

Ferme de Mont à Gony (Gouy-lez-Piéton). Forme erronée, voir ci-dessous, § 30.

Ferme du Gratis ; **Ruisseau du Gratis** [Feluy], « au gratî ». — Une ferme de la même commune s'appelle « ël gratière ». On trouve dans la Top. Chimay, p. 73, *la gratyere* 1554, et, selon Guyot, le même nom reparait à Lobbes et à Froidchapelle. A Morlanwelz, il y a le l. d. « al gratène ». Enfin, n'oublions pas le village du *Graty*, dans le c^{on} d'Enghien. On rapprochera tous ces vocables du terme *glatiere*, *gratiere*, rampe, enregistré à Lille par Godéfroy, IV 288. A Feluy, le sens du mot se vérifie topographiquement.

Hauchis (Couillet) ; **Hauchy** (Gilly), « ôchi ». — Le même l. d. existe également à Marcinelle. Pour la commune de *Haussy*, dans l'arrondissement de Cambrai, on possède les formes anciennes *Halciacus* 822 (Duvivier *H^t anc.*, p. 176), *Haltiac* v. 1061 (Duvivier

A. et d., p. 39), *Haussi* v. 1173, *Hausi* et *Hausci* 1174 (Duvivier A. et d. NS, p. 80, 82); c'est sans doute là un dérivé de *ALTUM*, comparable à *MONTANIACUM*, souche de nos multiples *Montigny*, et à *SUPERIACUM*, prototype de *Sivry H.*, *Sevry N.*, *Souvret H.* (Carnoy, p. 30). Le vocable qui s'est fixé à plusieurs exemplaires dans les environs de Charleroi, n'est peut-être pas aussi ancien; y verrons-nous simplement un dérivé du vb. afr. *haussier*? Pour le traitement phonétique, cf. Grignard, § 72, 8.

Ruisseau de Lonzauris (Ransart).

Louvy (Gilly), « au louvi ». — Suffixe *-ier* > *-î*. Cf. Gröhler, II 201.

Mahy-Faux, Ferme (Buvrines). — Nom d'homme *Mahieu*, avec la réduction dialectale de *-ieu* à *-î*; cp. *trieu* > *trî*, *rieu* > *rî*.

Grand Mahy-Pré, Ferme (Manage). — Voir le précédent.

Ruisseau du Masy (Épinois, Ressaix). — Comp. *Le Mazy* dans Top. Gosselies, p. 84. Dérivé en *-ILE* de *MANSUM*, si on se fonde sur l'unique exemple de *mansile* recueilli par Du Cange; dérivé en *-ICUM* ou *-ICIUM*, si on s'en rapporte à des formes médiévales du *Mazy* d'Horrues relevées par Vincent, § 69 a. Gröhler, II 42-44; ignore ces dérivés. Il n'y a pas lieu d'invoquer ici l'interprétation par *-IACUM*, proposée par Roland, p. 440, pour *Mazée N.*

Ferme du Perry (Seneffe). — Forme dialectale de l'afr. *perier*, poirier (Gröhler, II 173), plutôt que représentant de **PERTRARIUM*, comme l'a cru Roland, p. 559-561.

Planty (Anderlues). — Afr. *plunteis*, plantation.

Faubourg du Posty (Binche). — Afr. *postic*, du latin *POSTICUM*. Cf. Haust D. L., *posti*; Top. Chimay, p. 90.

Sartis (Courcelles); **Sarty** (Roux), « au sartî, sârtî ». — Cf. Top. Monceau, p. 329; Top. Landelies, p. 208; Top. Gosselies, p. 295. Suffixe indéterminé: *-ier* ou *-is*?

Saucy, **Ruisseau** (Gosselies). — Forme régulièrement issue du lat. *SALICETUM*, saussaie, cp. *MERCEDEM* > *merci*. Voir Top. Gosselies, p. 33-38, *le ry de Saucy*; Gröhler, II 167.

Tailley (Ransart), « tay'ni ». — Grignard, § 5, y voit une formation en *-IACAS*, avec radical inconnu. Je me suis demandé si ce ne serait pas aussi bien une variante de *tonlieu*, impôt prélevé sur les marchandises, mot qui a eu dans l'ancienne langue les formes les plus diverses, *tolneu*, *tolniu*, *touniu*, *tonnieu*, etc. (Godefroy, X 775); la première syllabe a pu, au surplus, être influencée par *wille*, autre sorte d'impôt. Ransart se trouvait jadis à la limite du duché de Brabant, dont il faisait partie, et du comté de Namur. Au § 25, une explication analogue sera proposée pour *Wainage*.

Taillis-Prés (Châtelineau). — Afr. *tailleis* > *taillis*. Le mot est adjectif comme dans le fr. *bois taillis*. Cp. *Tailleprés* 1542 dans la Top. Gosselies, p. 306 ; le *pré taillon* 1520 dans la Top. Soignies, p. 181.

Try Charly (Jumet), « au tri tchârli ». — Forme wallonne remontant à *Trieu Charlier*.

Ruisseau de **Watry** (Luttre).

Une seule exception s'observe dans la manière d'écrire ces finales : **Ancien Moulin de Malvi** (Liberchies).

4. — *Le suffixe -ETUM représenté indifféremment par les graphies -ois, -oy.*

Sur la prononciation dialectale de cette terminaison, qui est « -wě » à l'Est, « -oû » vers l'Ouest, voir le § 36.

L'Aulnois (Pont-à-Celles). — Cf. Gröhler, II 155.

Le Chenois (Buvrines) ; **Chenois** (Lodelinsart) ; **Bosquet Chenois** (Heppignies), « au bosquêt tchěnwě » ; **Ferme du Chenois** (Monceau-sur-Sambre) ; **Ferme du Chênois** (Seneffe) ; **Chenoy** (Courcelles). — Cf. Gröhler, II 158.

Espinois (Wagnelée) ; **Fosse Spinois** (Gosselies) ; **Spinoy** (Jumet). — Cf. Gröhler, II 176.

Soquoy (Ransart). — Dérivé du w. *soke*, souche.

Trianoy (Jumet) ; Ruisseau de **Trianois** (Jumet). — Cf. Gröhler, II 165, et voir ci-dessous, § 38.

Le Viernoy, Ferme (Piéton) ; **Fosse n° 4**, Gendebien ou **Viernoy** (Anderlues). — Cf. Vincent, § 184.

5. — *Le signe y à l'intérieur des mots.*

Il y a d'abord le cas de **Gros Fayt** (Lodelinsart) et **Sarts du Fayt** (Châtelineau). Le graphie *Fayt* représente imparfaitement une prononciation « fayi » ; mais elle est consacrée par le nom officiel de plusieurs communes : **Fayt-lez-Seneffe H.**, **Fayt-le-Franc H.**, **Fayt-les-Veneurs Lx.**, etc.

Viennent ensuite :

Les Mays (Fontaine-l'Évêque), « su lës mės ». — Auparavant, on écrivait *Metz*. Il s'agit de *mansum* > *mės* (Gröhler, II 42).

Le § 24, ci-dessous, nous montrera le mot écrit *-mèz* en composition.

Rys de St Rys (Bouffoulx), « *ël ri-d' sin-ri* ». — Affluent du Ruisseau d'Acoz, « *rû d'ôco* ». La Toponymie de Rance par G. Ducarme et E. Dony, encore inédite, relève un champ *Messire Henry* 1608 correspondant à des champs appelés aujourd'hui *Saint-Ris*. La formation serait-elle la même à Bouffoulx et faut-il comprendre *St Rys* = Sire Henri? Vander Maelen, en 1834, parlant des ruisseaux de cette commune, cite celui de *Sire Matagne* et *El-Ris*.

La Thyle, Ruisseau [Sart-Dame-Avelines], s'accommoderait aussi bien d'un *î* (voir plus haut, § 1), mais on écrit ainsi à l'imitation du mot *Dyle*.

Tyberchamps (Manage) a pour premier élément le nom d'homme *Thibert*; voir Feller, BCTD, II 205.

L'emploi de *y* dans le mot *Haie*, « *aye, âye* », et dans son diminutif donne lieu également à quelque hésitation. En général, le mot est écrit conformément à l'orthographe actuelle. A côté de **Haie du Rœulx** (Fayt-lez-Seneffe), on trouve cependant le Bois de la Haye du Rœulx (Rœulx); à côté de **Haiettes** (Châtelineau), **Hayettes** (Morlanwelz), « à ayètes ».

6. — *La consonne c en surcharge dans le groupe -cqu-.*

Bracquignies (Strépy). — Voir ci-après, § 16, 37. Le nom de ce hameau se joint aujourd'hui officiellement au nom traditionnel de la commune.

Le Hocquet (La Louvière), « à l'oquë ». — Afr. *hoquet*, crochet.

7. — *La consonne g en surcharge à l'intérieur du mot.*

Longtain (La Louvière), « à lontangn' ou lontan-y ». — Équivalent phonétique du fr. *lointain*.

8. — *L'h initiale.*

L'*h* aspirée a cessé de se prononcer sur une vaste étendue du domaine gallo-roman. En français, sa trace subsiste dans l'absence d'élision et de liaison. Ici, ces vestiges eux-mêmes ont presque disparu. A côté de la

commune de *Bois-d'Haine*, « au botène », la carte nous offre les l. d. suivants : **Sart d'Hainaut** (Courcelles), **Bois d'Hamal** (Leval-Trahegnies), sans parler de **L'Eau-d'Heure** (Marchienne-au-Pont), nom sur lequel on consultera Roland, p. 152, Doc. Rapp. Charl., XXVI 383. On dit de même, en faisant l'élisision : il vient d'**Hairiamont** (Pont-à-Celles), d'**Heigne** (Jumet), d'**Houssu** (Haine-Saint-Paul), d'**Hubes** (Roux). Pour **Le Hocquet** (La Louvière), les vieux disent toujours « à l'oquë », les jeunes parfois « au oquë ». Il y a liaison dans **Les Hamendes** (Jumet), « lëz-amintes ». En ce qui regarde *Haie*, la prononciation incline vers celle du nom commun, « l'aye, lëz-ayes » ; on entend cependant encore « lë âyes » = **Les Haies** (Marcinelle, Gilly), mais « clér-aye » = **Claire-Haie** [Feluy], « l'âye dou rû » = **Bois de la Haye du Rœulx** (Rœulx). Enfin **Herlaimont** (Chapelle-lez-Herlaimont) est, en réalité, sorti de l'usage populaire ; le nom de la commune, « ël tchapèle », sous sa forme officielle, se prononce avec ou sans liaison.

A côté de ces vocables qui conservent orthographiquement l'*h* initiale, il en est d'autres qui l'ont perdue :

Sart-Allet (Gilly), « au sô alë ». — Comp. Top. Gosselies, p. 314, *le tris Hallet* 1468.

L'Altrée (Jumet), « à l'altréye ». — Vander Maelen écrit *Altrée* et *Altrie*. Le mot est à rapprocher de l'afr. *haloterie*, hallier, lieu rempli d'arbres en buisson (Godefroy, IV 408) ; cf. REW, 4067, Bloch, *hallier* II. Dans la région, le suffixe *-erie* a le doublet phonétique *-érée* (Grignard, § 37) : comp. *Coulbrie* à Soignies, « coubréye », cité au § 3 s. v. *Coulby* ; *Ghellerie* à Marche-lez-Écaussinnes, « guèlréye », dont il sera question au § 9 ; *Lousserie*, même commune, « louss'réye », que nous rencontrerons au § 27.

Ruisseau des Amondrées (Heppignies), « amoudrîyes ». — Top. Gosselies, p. 124 : grand chemin *des Hamodrées* 1612, *de Hamodrée* 1612, *Amondrées* 1749 ; cp. la campagne *des Hamondrées* 1739 sous Baulet. Le l. d. de Jumet **Les Hamendes**, « lëz-amintes », cité sous les dates 1468, 1612 et 1664, dans la Top.

Gosselies, p. 150, 81, semble bien devoir s'identifier à l'ancien wallon-picard *hamede*, barre, barrière, emprunté de l'ancien flamand *hameyde* (REW, 4016) et qui se retrouve en liégeois sous la forme *haminde* (Haust D. L.). Peut-être *Amondrées* en est-il un dérivé en *-erie*, suffixe dont il a été parlé à l'article précédent.

Ansuelle (Anderlues), « à an'swèle ». — Les formes dépourvues de *h* apparaissent seulement à la fin du XVIII^e siècle : *Haincuelles* dans le Polyptique de Lobbes 868-869, version moderne (Warichez, p. 190), *Hanecueles* 1172 (BSGéogr., XXVII 18), de *Haineceolis* 1190 (Duvivier A. et d. NS, p. 151-152), *Hainechueles*, *Hanechueles* 1311 (Ann. du Cercle archéol. Soignies, IV 38), *Hannechoelle* 1772, *Hansuelles* 1785-1786, *Ansuelles* 1787 (BSGéogr., XXVII 20, 35, 83). Dérivé en *-CELLUM* + *-OLUM* de *Haine*, la rivière bien connue, formée à Carnières de trois ruisseaux dont l'un prend sa source en cet endroit, à la fontaine Saint-Martin (cf. Vincent, RBPhH, I 261).

Odoumont (Rèves), « à odoumont ». — Voir Feller, BCTD, III 82. Ce l. d. est déjà écrit *Odomont* en 1374, chez Cuvelier, p. 6. Cp. *Hodoumont* à Lobbes (Duvivier H^t anc., p. 171, 307).

Bois Uberbu (Trivières). — Monoyer, p. 82, cite *Huberbu* 1643, sans indication de source.

9. — La lettre h à l'intérieur des mots.

Ghellerie (Marche-lez-Écaussines), « al' guèlrèye ». — Sans doute un dérivé de *gallum* > anc. pic. *gal*. La forme *li gaus* se rencontre dans la Chronique de Philippe Mousket (Godefroy, IV 128) et *jan* est encore le nom du coq dans une grande partie de la France. Voir une formation analogue dans la *Coulbrie* de Soignies, citée au § 3 s. v. *Coulby*. D'après Monoyer, p. 72, on lirait, dans une charte de 1368, *le Gaillerie*, *le Gellerie*, *le Goalerie*? Le double signe *gh* n'a jamais eu une valeur bien définie dans les vieilles transcriptions; ici on pourrait aussi bien écrire *gu-*, cp. *Requignies* (Courcelles).

Luthéal, Ferme (Rèves), « au lûtia, lûtcha ». — Le signe *h* est ici pure fantaisie. On trouve anciennement les formes suivantes : *villam de Lutel* XIII^e s., *Luteaux* 1495, 1527, *Luteul* et *Lutteil* 1633 (Ann. C. arch. Mons, XLI 173, 204, 207; Cuvelier, p. 424). Godefroy, V 55, a relevé dans une pièce d'archives *le masun dou Lutel* 1254. Nous-mêmes, nous rencontrons ce l. d. sous sa forme dialectale **Lutia** (Mont-sur-Marchienne) et Guyot signale encore *Lutiau* à Renlies. Guyot donne aussi *Lutte* comme des l. d. d'Ottignies et

de Sart-Dame-Avelines ; mais, là, il s'agit de *la Hutte*, avec agglutination de l'article (cf. Tarlier et Wauters, *Con* de Wavre, p. 138, *Con* de Genappe, p. 55) ; ce mot *hutte*, emprunté du moyen haut allemand, et dont on trouve le dérivé *hulelette* chez Froissart, a pénétré trop tardivement dans la langue pour entrer en ligne de compte à propos des *Lutel* attestés au XIII^e siècle. Le primitif figura peut-être dans la charte de Montignies-le-Tilleul, en 1444, où il est question de « la ruelle Lambo allant en *Leutte* » (Doc. rapp. Charl., XXVI 382). Les rapports historiques de l'ancienne seigneurie du *Luteal*, enclavée dans la paroisse de Rèves, avec le village de Luttre, jadis hameau de Pont-à-Celles, ont pu faire croire à l'existence d'un lien entre les deux noms. Mais *Luttre*, écrit *Lutere* dans un document brabançon du XIII^e siècle (Ann. C. arch. Mons, XLI 173), garde toujours son *r*, si ce n'est dans quelque notation récente qui en reproduit la prononciation populaire, ainsi *Lut-le-Plowy* 1615 (Ibid., p. 199).

Malhian, F e r m e (Gouy-lez-Piéton), « malyò ». — Ce nom a quelque chose qui déroute. Faute de formes anciennes, nous sommes tenus à la réserve. Le certain, c'est que l'*h* y est aujourd'hui sans valeur ; on a la graphie *Malian* dans le BSGéogr., XVII 233.

Thiriau (La Louvière et Houdeng-Goegnies), « ël tiriò ». — Ruisseau venant de l'Est de La Louvière et qui, après avoir arrosé Thieu, se jette dans la Haine à Boussoit. On regarde son nom comme un diminutif de *tier* < *TERMEN* (REW, 8665 ; Gröhler, II 83 ; *Haust D. L.*, *tiér*), qui est resté le nom du village de *Thieu*, « *tî* », *Their* 1095, *Thieu* 1103, *Tyer* 1119. Roland, p. 169-172, rapproche de ces vocables hennuyers les *Thy* namurois, voisinant avec un ruisseau appelé *le Thiria*. L'*h* qui s'est introduite dans tous ces mots n'a, pour se maintenir, qu'une longue tradition.

La Thyle, R u i s s e a u [Sart-Dame-Avelines]. — Voir ci-dessus, § 1 et 5. Jusqu'à un certain point, l'*h* s'explique par l'histoire du mot (Carnoy, p. 97). Dans le dérivé *Tilly*, si toutefois cette dérivation est réelle (voir en effet Vincent, § 182), l'*h* n'a jamais été que d'un usage exceptionnel.

Walhain (Buvrines). — Ancienne seigneurie, tenue en fief du comté de Hainaut, dont on possède les comptes pour la période 1691-1758 (Doc. rapp. Charl., VI 295). Y a-t-il un rapport avec *Walhain* en Brabant (Vincent, § 10) ?

10. — *La consonne l écrite simple ou double.*

L'Allue (Anderlues); mais **Lalue** (Mignault). — Voir § 1.

Bellaire, Ferme (Vellereille-les-Brayeux). — Voir § 1.

Capillone (Heppignies); **Ruisseau de Capillone** (Ransart), « à capilône ». — Le double *l* risque de fausser la prononciation, cp. un mot fr. comme *papillon*.

Pareil danger n'existe pas pour **Collarmont** (Carnières), qui renferme un hypocoristique bien connu de *Nicolas*.

11. — *Le signe l superflu à l'intérieur du mot, soit qu'il accompagne un u qui est déjà l vocalisé, soit qu'il ait été introduit sans raison.*

Fosse n° 3, Aulniats (Anderlues), « ônia », au lieu c'on dist a l'onya 1622? (BSGéogr., XXVII 357); **L'Aulnois** (Pont-à-Celles). — Cf. Gröhler, II 155.

Chaussée Brunehaut (Gouy-lez-Piéton, Liberchies, etc.), « brunò ».

Piersoulx (Gosselies), « à piërsou ». — Voir Top. Gosselies, p. 114-120.

Les Saulx (Chapelle-lez-Herlaimont), « à lës sôs », aux saules.

Ferme du Grand et **Ferme du Petit Berlanwelz** (Seneffe). — Composé dont le premier membre est le nom d'homme *Berland* (Feller, BCTD, III 73), et le second le nom commun *qué*, sous sa forme septentrionale.

Rianwelz (Courcelles); **Bois de Rianwelz** (ibid.). — Composé de même nature que le précédent (Vincent, § 118).

12. — *La nasale n ou m, ayant sa pleine valeur consonantique, placée entre une voyelle orale et une autre consonne.*

L'orthographe officielle *Wanfercée*, imposée à un village du Hainaut, fait croire à la présence d'une voyelle nasale représentée par *-an-* devant consonne. La prononciation est en réalité « wan'fèrséye », qui répond à la forme *Wanfrecees* du XIV^e siècle (Roland, p. 374).

Des inconvénients du même ordre se présentent dans la transcription de plusieurs de nos lieux dits.

Ansuelle (Anderlues), « à an'swèle ». — Écrit autrefois *Hanequeles*, voir § 8.

Chensée (Gouy-lez-Piéton), « à tchèn'séye ». — La graphie en usage entraîne la prononciation savante « chāsée ».

Mienson (Gosselies), « à mīyèn'son ». — La Top. Gosselies, p. 81-82, cite les formes *Mieneson* 1544, *Mienson* dès 1612, mais l'n continuait si bien de se prononcer qu'on le trouve dissimilé en r dans *Mierson* 1803.

Ruisseau de Plomcot (Roux), « à plòm'cò ». — La Top. Gosselies fournit une abondante série de formes anciennes, parmi lesquelles nous noterons *Plummecocq* 1513, *Plomcocq* 1521, *Plumcocq* 1548, *Plumecoq* 1784, *Plomecot* 1785 ; elle signale en outre la présence du même l. d. sur plusieurs points du pays. Touchant la formation de ce nom, composé d'un verbe à l'impératif et de son régime, cf. Vincent, § 212.

13. — *Le son de n mouillé représenté par -ign- selon l'ancienne tradition orthographique.*

Heigne (Jumet), « à ègne ».

Rosseignies (Obaix), « à roj'nî », dans la langue cultivée « à ross'gnî ».

14. — *La consonne p redoublée inutilement.*

Appaumée, **F e r m e** (Heppignies), « cinse d'apôméye »; **F o s s e** **Appaumée** n° 1 (Ransart). — J'y vois l'équivalent dialectal du fr. *empaumée*, avec le préfixe *IN-* devenu *a-* (Grignard, § 36). Le Dict. gén. enregistre, comme emploi figuré de *empaumer*, les locutions *empaumer une affaire*, la prendre habilement en main et la diriger vigoureusement, *emp. quelqu'un*, se rendre habilement maître de son esprit. Les lexicographes hennuyers n'ont rien noté de pareil. Mon patois, qui est celui de Chapelle-lez-Herlaimont, dit cependant aussi bien « impômer-n'saqui » que « l'afère ést'-impôméye ».

15. — *L's final, marque du pluriel?*

Ansuelle (Anderlues). — Le mot était originairement un pluriel et a gardé son -s jusqu'à l'époque moderne. Voir § 8.

Fonds Gaillards (Saint-Vaast). — Le second terme est souvent écrit sans -s ; il apparaît alors comme un nom d'homme en fonction de complément déterminatif. Mais ce mot peut également être un adjectif signifiant agréable, gai (Gröhler, II 442). Le nom s'applique à une dépression du sol qui s'étend sur les

territoires de Saint-Vaast, La Louvière et Haine-Saint-Paul, et qui forme le versant septentrional de la vallée de la Haine.

Hubes (Roux), « à tûpe ». — La Top. Gosselies a recueilli les formes *a Hubbe* 1689, *Hube* 1711. Vander Maelen écrit *Hube*, Chotin *Heube*, Guyot *Hupe*. Serait-ce le terme emprunté du moyen haut allemand *hûbe*, *hoube*, qui a donné en afr. *hobette*, en liégeois *houbète*, *houbote*, *houbinète*, *hutte*? Voir Haust *D. L.*

Priche (Binche). — Un village français de la Thiérache s'appelle *Prisches*. Étymologiquement, le hameau de Binche a également droit à l'*-s*, car les formes sont *Pelices* 1123, 1152, *Periches* 1246 (Duvivier *H^t anc.*, p. 190).

Roquette (Fontaine-l'Évêque), « lës roquêtes ».

Sars-Longchamps (La Louvière); **Sars-Longchamps**, Ferme (ibid.). — Un texte de 1410, cité par Monoyer, p. 128, sans indication de source, porte *la maison du Sart de Longcamp*. Il semble dès lors qu'on puisse écrire *Sart-Longchamp*. Observons toutefois que le lieu dit actuel et la ferme ne sont pas contigus; l'un occupe la pointe méridionale du territoire, l'autre se trouve vers l'Ouest; entre les deux, se place le hameau appelé **Mitant des Camps**.

Tienne-à-Coulon [Feluy]. — Si le déterminant est bien le nom, aujourd'hui désuet en Hainaut, du pigeon, *Coulons* serait plus indiqué.

16. — *L's final employé irrégulièrement dans les mots terminés par le suffixe -IACAS, vrai ou supposé.*

Aizelies (Roux), « éj'li ». — Vander Maelen, Chotin et Guyot écrivent *Zaizelies*, Guyot y ajoutant *Zaigelies*. A ma connaissance, ce mot n'a pas, jusqu'à présent, reçu d'explication. Remonterait-il à une locution *ens es lieux*? Comp. *Azebois*, § 34, et voir Roland, p. 15-16. *Lieu* a pu se réduire en *lî*, comme *trieu* > *trî*, *rieu* > *rî*; sur son emploi dans la toponymie, cf. Gröhler, II 61.

Battignies (Binche), « à bat'gnî ». — Formes anc. : *Buddiniensis territorii* 1120, *praedium Batingeiarum* 1123, *in territorio Batiniensi* 1152, *praedium de Badengies* 1246 (Duvivier *H^t anc.*, p. 154). Cp. *Battignies* sous Thuillies et voy. Roland, p. 383-384, Vincent, § 95.

Bracquegnies (Strépy), « brak'gnère ». — Formes anciennes : *Brakignies* 1182 (Roland, p. 387), *Brakegnies* 1265 (Monoyer, p. 78). Pour la finale actuelle, cf. Grignard, § 5.

Bois de Dottignies (Naast). — Ce vocable a donné lieu à

une confusion : tandis que les uns comprenaient *Bois de Dott.*, d'autres, tels Vander Maelen, Tarlier et Wauters (C^{on} de Wavre, p. 137), ont compris *Bois d'Ottignies*. Cf. Vincent, § 47, 95, Roland, p. 388, 392.

Fantignie (Buvrines). — Forme anc. : *Fantegnies* 1265 (Ann. C. arch. Mons, II 414).

Gognie (Anderlues). — Formes anc. : *Goesnies* 1380, *Goenies* 1473, *Ghoesnies* 1529, *Ghonie* 1564, *Gognies* 1745-1750, 1785-1786, *Goegnies* 1772 (BSGéogr., XXVII 245, 248, 259, 262, 243 n. 3 ; voir aussi Doc. rapp. Charl., VI 256). Cp. les noms de villages *Gougnies* H., *Goegnies-Chaussée* H., *Houdeng-Goegnies* H. (Vincent, § 29, 39, 197, 10).

Herchies (Anderlues et Leval-Trahegnies). — Cp. *Harchies* H. (Vincent, § 94, Gröhler, II 323).

Morgnies (Landelies). — La Top. Monceau, p. 289, cite une forme *Morigny* 1747 à côté de *Morgnies*, attesté depuis 1467.

Reguignies (Courcelles), « à r'guigni ». — Formes anc. : *Reghignies* 1255, 1474, *Erghignies* 1596, *Reghigny* 1697, *Reguinies* 1701, *Requignies* 1860 (Top, Trazegnies, art. 15).

Rosseignies (Obaix). — Voir ci-dessus, § 13. Cf. Roland, p. 377 ; Grignard, § 5.

Trahegnies (Leval-Trahegnies), « à tragnère ». — Formes anc. : *Traignies* dans le Polyptique de Lobbes 868-869, version la plus ancienne (Warichez, p. 190), *Trahinies* 980 (Warichez, p. 174.2), *Trahegnies* 1265 (Doc. rapp. Charl., VI 341), *Trahignies* 1380 (BSGéogr., XXVII 19). Concernant la prononciation actuelle, voir Grignard, § 5.

17. — *La graphie ss pour c devant e.*

Vausselle, Ferme (Buvrines). — Comp. Top. Gosselies, p. 316, *Vaucelles* ; Vincent, § 160 ; Gröhler, II 104.

18. — *La consonne t redoublée inutilement.*

Battignies (Binche). — Voy. § 16.

Ruisseau des Goutteaux (Ransart), « lès goutôs ». — Voy. § 2.

Wattimez (Rèves), « à watinmé ». — Écrit *Watumer* 1374 (Cuvelier, p. 6). Voir Feller, BCTD, III 68.

19. — *La lettre t insérée sans raison dans les finales.*

Fosse n° 3, **Aulniats** (Anderlues) ; **Aulniats** (Lodelinsart) ;

Le Charniat (ibid.) ; **Les Potiats** (Bouffloux) ; **Warchat** (Lode-linsart) ; mais **Le Castia**, Ferme (Godarville) ; **Le Chenia** (Seneffe) ; **Moulin de Clicotia** (Obaix) ; **Lutia** (Mont-sur-Marchienne) ; **Le Thiméon ou Tintia**, Ruisseau (Thiméon et Viesville).

Château de Bois-Lombut (Gosselies) ; mais **Bois de Hublinbu** (Marcinelle) ; **Bois Uberbu** (Trivières). — Sur *-bu*, voir ci-après, § 28.

Ruisseau de Plomcot. — Voir § 12.

20. — *La lettre x en surcharge dans les finales -aux, -eaux.*

Fosse St Théodore, Bierraux (Dampremy), « au biërd ». — Équivalent du fr. *beau regard*. Comp. *Bierwart* N. et *Bierwart* à Huccorgne Lg. (Vincent, § 163) ; la *Ferme de Bierwart* à Ottignies, en w. « biërd » comme *Bierwart* N., et dont le nom est *Beurwart* en 1601 (Tarlier et Wauters, C^{on} de Wavre, p. 138).

Ferme du Bois de Bordeaux [Sart-Dame-Avelines], « cinse du bos d'bordô » ; mais **Ferme du Bourdeau** (Seneffe). — Cp. *Le Bordia* dans la Top. Gosselies, p. 99-103, et voy. ci-après, § 36.

Fiestaux (Couillet), « ël fiëstô ». — Tarlier et Wauters, C^{on} de Wavre, p. 222, relèvent, parmi les anciens l. d. de Grez-Doiceau, *Festiaus* 1209. Avec le suffixe *-ELLUM*, on attendrait *-ia* à Couillet, cp. *Goutteaux*, § 2. Comme radical, on peut envisager, jusqu'à plus ample informé, l'afr. *feste*, mod. *faite* ; notre l. d. se trouve à mi-côte du versant méridional de la vallée de la Sambre, à une quarantaine de mètres au-dessus du niveau de la rivière.

Les Gaux (Fontaine-l'Évêque). — Mot remontant au francique *WALD*, forêt (REW, 9491). Il est très répandu en pays wallon, où, chose curieuse, il n'a conservé que rarement le *w* initial germanique. Voir Top. Monceau, p. 306 ; Top. Landelies, p. 210 ; Gröhler, II 265 ; Feller, BCTD, II 203-204 ; Vincent, § 121.

Mahy-Faux, Ferme (Buvrines). — Le second membre est sans doute *FAGUM* > *fau*. Pour le premier, voir § 3.

Montifaux (Buvrines). — Peut-être une composition avec *fau*, comme à l'article précédent. Toutefois, l'hypothèse d'une phrase *molt y faut* ne me paraît pas exclue ; cp. **Tout-y-faut**, Ferme (Houdeng-Goegnies) et voir Longnon, § 2560.

Muturniaux (Heppignies), « à muturnia ». — Sans doute un

diminutif du mot afr. et picard-wallon *muterne*, *mutierne*, taupinière, dont Godefroy, V 459, enregistre la variante *muturle* à Lille en 1349.

Ferme de Soumiaux (Mignault). — Ce nom doit s'analyser « sous-m'miô », le second élément étant la forme populaire de *Mignault* (Monoyer, p. 131).

21. — *La lettre x en surcharge dans la finale -ieux.*

Besonrieux (Familleureux), « à b'zonri ». — Forme anc. : *Buesonriiu* 1234 (Vincent, § 115).

Faurieux, Ruisseau (Naast). — Voir Top. Gosselies, p. 195, art. *Faux-Rieux*.

Grand Rieux (Seneffe); mais **Profond-Rieu** (ibid.).

Rieux [Farciennes], nom donné à un affluent du ruisseau de Taillis-Prés formé par la réunion de deux ruisselets; **Rieu du Moulin** (Épinois).

22. — *La lettre x en surcharge dans la finale -oux.*

Mettons d'abord à part **Roux** (Frasnes-lez-Gosselies), « au rou »; le **Moulin** et le **Ruisseau de Gomai-roux** (à la limite d'Heppignies et Fleurus); la **Ferme** et le **Ruisseau de Martinroux** [Fleurus]. L'*x* terminal de ces mots, si peu justifié soit-il, trouve un appui dans l'orthographe officielle de plusieurs noms de communes : Roux H., Roux-Miroir B., Le Roux N., Céroux-Mousty B., sans parler des différents Rœulx, etc.

Mais l'*x* disparaîtrait sans dommage des lieux dits ci-après.

Baudoux (Luttre), « à bôdoû ». — A l'origine, sans doute un nom d'homme ou de famille.

Piersoux (Gosselies), « à piërsou ». — Voir § 11.

Pont-à-Migneloux (Thiméon), « à mign'lou, mēgn'lou ». — Diminutif en *-oul* de *Meleng*, forme ancienne de *Mellet*, puis *Melengnoul* > *Mignelou* par métathèse. Voir Top. Gosselies, p. 82-83; Vincent, § 70.

Revioux (Rèves), « à r'viou ». — Diminutif dont on a la forme *Reviol* 1376 (Cuvelier, p. 6).

23. — *La lettre x en surcharge dans la finale -aix.*

Cette finale est pour ainsi dire inconnue dans la région, si on excepte les noms de villages *Obaix*, *Ressaix*. J'ai rencontré la *Chapelle d'Orbaix* (Montignies-le-Tilleul), qui tient peut-être son nom d'une famille ainsi appelée.

24. — *La finale -ez.*

Biez (Mellet), « au bi ». — Équivalent du fr. *bief*, dans lequel z n'a d'autre raison d'être que celle qui sera indiquée à l'instant pour *-mez*.

Moulin Roulez (Fontaine-l'Évêque). — Sans doute un nom de famille.

Warimez (Anderlues) ; **Wattimez** (Rèves), cf. § 18. — Sur ces composés, voir Feller, BCTD, III 60, 68. Le second membre est MANSUM > *més*, que nous avons vu écrit **Les Mays** (Fontaine-l'Évêque), § 5. La graphie *-ez* évite à l'*e* accentué d'être pris pour un *e* muet, l'*s* étymologique pouvant passer pour le signe du pluriel ; mais l'inconvénient disparaîtrait en marquant l'*e* d'un accent aigu.

II. — FORMES SUJETTES A REVISION.

25. — *La notation de l'article.*

Partout où l'article intervient dans un lieu dit, il devrait être noté. Il aide à voir si l'on a affaire à un masculin ou à un féminin, à un singulier ou à un pluriel, et sa présence fournit des indices précieux sur la nature du vocable ainsi que sur son âge. Sous ce rapport, les inscriptions figurant sur la carte sont fort irrégulières et trop souvent incomplètes. Le même nom apparaît, tour à tour, avec ou sans l'article.

Le Corbeau, Ferme (Courcelles) ; mais **Corbeau** (Châtelineau), « au corbô ».

La Croisette (Châtelineau) ; **Les Croisettes** [Écaussines] ; mais **Croisette** (Courcelles).

Le Fieffé (Familleureux); mais **Ruisseau de Fieffé** (ibid.).

Le Fonteny (Châtelet); mais **Fonteny** (Ransart).

Moulin de la Haie (Anderlues); mais **Haie**, **Ruisseau** (ibid.); **Les Haies** (Gilly, Marcinelle, Mont-sur-Marchienne); mais **Haies** (Châtelineau); **Bois de la Haye du Rœulx** (Rœulx); mais **Haie du Rœulx** (Fayt-lez-Seneffe); **Les Haies Germaines** (Mont-sur-Marchienne); mais **Haies des Tiennes** (ibid.).

Ferme des Nauwes (Gouy-lez-Piéton), « cinse dès nôs »; mais **Bois de Nauwe** (Seneffe), « bos dès nôs ». — Équivalent du fr. *noue*, sol gras et humide.

Fosse Le Placard (Carnières); mais **Placard** (Chapelle-lez-Herlaimont), « au placâr ».

Le Trieu (Châtelineau); **Les Trieux** (Buvrines, Châtelet); mais **Trieu** (Courcelles, Houdeng-Goegnies, Ressaix); **Trieux** (Anderlues, Forchies-la-Marche, Montignies-sur-Sambre).

A ces exemples, il y aurait lieu d'ajouter les dérivés en -ETUM de termes empruntés au règne végétal; la liste en a été donnée au § 4.

Les noms formés d'un adjectif précédant un nom propre ou un nom commun requièrent spécialement l'article, à moins qu'un long usage n'en ait fondu les éléments au point de faire disparaître le sentiment de la composition.

Basse-Hestre (Fayt-lez-Seneffe), « al' basse êsse ».

La Belle Vue, **Ferme** (Pont-à-Celles); **Belle-Vue**, **Ferme** (Courcelles), « al' bèle vûe »; **Belle-Vue** (Jumet), s'emploie avec ou sans art.

Claire-Haie [Feluy], « al' clère aye ». — Cp. le l. d. *Claire Fontaine* à Chapelle-lez-Herlaimont, « à clère fontène ».

Grand Champ, **Ferme** (Frasnes-lez-Gosselies), « à grand tchamp »; **Grand Rieux** (Seneffe).

Ruisseau de la Haute-Bise (Mellet, Wayaux); **La Hautebise**, **Ferme** (Mont-Sainte-Geneviève); **Haute-Bise**, **Ferme** (Gosselies); **Haute Croisée** (Maurage); **Haute-Folie** (Naast).

Le Long Bois (Bouffioulx), « au long bos »; **Long-Pré** (Mellet), « au long prë »; **Long Sart** (Seneffe et Manage), « à lonsô ».

Profond-Rieu (Seneffe).

Rouges Terres (Rœulx), « à rouçh'tère ».

A la suite des composés de ce type adj. + subst., il faut inscrire de nombreux noms, de formation variable, qui prennent couramment l'article, bien qu'ils en soient dépourvus sur la carte.

Bassée (Roux), « al'basséye ». — Cf. Gröhler, II 113.

Biez (Mellet), « au bi ». — Voir § 24.

Bois de Bomerée (Seneffe), « bos dël' bôm'réye ». — Montignies-le-Tilleul possède un l. d. *Bomerée* qui s'emploie depuis longtemps sans article ; la charte communale de 1444 porte *a B., parmy B.* (Doc. rapp. Charl., XXVI 381-382) ; M. Feller a rapproché ce l. d. de *Biesmerée* N. et de *Bermeries* (France, Nord), pour expliquer les trois noms par un même prototype BERTHMARIACAS (Top. Landelies, p. 200). *La Bomerée* de Seneffe autorise l'hypothèse d'un dérivé en *-erie* se rattachant au w. *bôme*, cavité souterraine, terrier, *bômer*, creuser sous terre (Haust D. L.) ; le substantif, qui remonte au celtique BALMA, se conserve dans le l. d. **Baume** (Haine-Saint-Paul), « à bôme » ; quant au suffixe, voir *Altrée* au § 8.

Bouly (Haine-Saint-Paul), « au boûli ». — Voir § 3.

Broucheterre (Charléroï), « al' brouch'tère ». — Composé par juxtaposition de l'afr. *broisse*, broussaille, et *terre*. Cp. Top. Gosselies, p. 148.

Bruhaute (Jumet), « al' bruwôte ».

Coquinette (Frasnes-lez-Gosselies), « al' coquinète ».

Cul de Suc (Chapelle-lez-Herlaimont), « au cu d'suc ».

Diarbois (Jumet), « au djârbò, djâlbò ». — La présence de l'article tient ici à une raison particulière. Le nom primitif était *Haudiarboez* 1350, *Audiarbois* 1767 ; la syllabe initiale a été prise pour l'article contracte, d'où [*le*] *Diarbois* 1764 (Top. Gosselies, p. 86-92). Touchant le composé primitif, voir Feller, BCTD, III 66.

Docherie (Marchienne-au-Pont), « al' doch'riye ».

Fiestaux (Couillet), « ël, au fièstô ». — Cf. § 20.

Fléchère (Gouy-lez-Piéton), « al' flêchère ». — Équivalent du fr. *fougère*. Voir Vincent, § 180.

Ghellerie (Marche-lez-Écaussines), « al' guèlréye ». — Voir § 9.

Grétot (Carnières), « au grètò ».

Motte (Courcelles), « al' môte ».

Bois Royal de Pitoire (Rœulx). — Dénomination périmée en ce qui concerne ce canton du bois. Mais, au N.-E. de celui-ci, se trouve « ël quartië dël' pitwâre ».

Ronce (Seneffe), « al' ronche ». — Cf. Feller, BSTD, VII 114.

Wainage [Farciennes], « au wênâtche ». — Ce lieu dit se trouve à l'extrémité occidentale de Farciennes, qui faisait jadis partie du pays de Liège, à proximité de Fleurus, qui était du comté de Namur, et non loin de Wanfercée, qui appartenait au Brabant. Il doit s'identifier à l'afr. *vinage*, *wienage*, sorte d'impôt (Godefroy, VIII 248). Voir l'explication proposée pour *Tailleney* au § 3.

Si l'article fait souvent défaut parmi les notations de la carte, il prend indûment place dans quelques-unes d'entre elles.

Ruisseau du Brabant (Bois-d'Haine, Manage). — La carte désigne par là deux ruisselets, dont l'un, venant de La Louvière, sépare Bois-d'Haine de Familleureux, tandis que l'autre sépare la même commune de Manage; ces ruisselets se réunissent à l'extrême Nord de Bois-d'Haine pour former le *Ruisseau de Marche*, appelé ensuite *Ruisseau de Courrière*, et porter leurs eaux à la Senne. Dans ce coin de pays, situé autrefois à la limite du Hainaut et du Brabant, les ruisselets coulant vers le Nord s'appellent volontiers « ri d'Brabant »; tel est le cas, par exemple, pour un autre affluent de la Senne, la *Samme*, dans les villages voisins de sa source, Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Manage, Seneffe. Pour ce qui touche à l'absence de l'article dans cette dénomination, comp. **Sart d'Hainaut** (Courcelles), déjà cité au § 8.

Ferme du Chauffour (Gouy-lez-Piéton), « cinse dĕ tchôfoû, à tchôfoû », en fr. *ferme de Chauffour*.

Ruisseau du Bois de la Courrière (Familleureux); mais **Bois de Courrière** (Mignault); **Courrière**, **Ferme** (Familleureux); **Courrière-lez-Ville** (Marche-lez-Écaussines); **Ruisseau de Courrière** (ibid.). — Le mot en cause, dérivé de CORULUM, *COLURUM (Gröhler, II 178), ne prend plus l'article. Voir ci-après, § 34.

26. — *L'article contracte imparfaitement reproduit.*

Coron des Bois (Forchies-la-Marche), « coron du bos ».

Château des Haies (Gouy-lez-Piéton). — Souvenir de l'ancienne seigneurie de La Haye, dont le nom, dans le passé, est toujours au sing., par ex. *courtîl du seigneur del Haye* 1737-1741 (BSGéogr., XVII 238, 362-364).

27. — *Agglutination de l'article élidé au substantif ou, inversement, détachement du l initial de celui-ci.*

Lagasse (Jumet), « à lagache, lagasse ». — Voir Top. Gosselies, p. 123-124, *Agasses* ; Monoyer, p. 22, *Agaises* à Vellereille-le-Sec ; Haust *D. L.*, *agâ* ; Bull. du Dict. wallon, II 85, VI 28. Ce terme, fort répandu dans le Nord du domaine gallo-roman, correspond à l'afr. *agaïse*, d'origine inconnue, et désigne, avec des nuances variables, des terrains de qualité inférieure. La prononciation populaire du mot à Jumet interdit de songer au nom dialectal de la pie, *agace* ; c'est plus à l'Ouest, en région picarde, que celui-ci se prononce *agache* ; notre *ch* provient de la sifflante dentale en contact avec *i* dans *agaïse* (Grignard, § 72).

Lalue (Mignault) ; mais **L'Allue** (Anderlues). — Voir § 1.

Lousserie (Marche-lez-Écaussines), « à louss'réye ». — Cf. Monoyer, p. 93. Vocabulaire à inscrire dans la famille du mot *osier*, étudiée par M. Feller, BCTD, VII 23-75 ; voir spécialement les § 58, 60, 64, 65, de cette étude ; au § 60, concernant *au* > *ou*, cp. Grignard, § 56.

L'Ernelle, **Ruisseau** (Goutroux), « l'ïèrnèle ». — Diminutif de **LEDERNA**, qui a laissé son nom au village de *Leernes*, où ce ruisseau prend sa source. Voir Top. Monceau, p. 287 ; Top. Landelies, p. 206 ; Roland, p. 180. On a eu primitivement *Lier-nelle* 1295, *Lernelle* 1467, *Liernel* 1480 ; la confusion de l'initiale avec l'art. élidé s'observe dès le XV^e siècle : *Yernelle* 1467, *tenant a lyernelle* 1548, *la riviere de Liernel* 1569, *r. de l'Yernelle* 1617. Aujourd'hui, l'initiale est si bien détachée du mot que le Dr. Delattre a pu écrire dans *Wallonia*, VII 199, que « tous les ruisseaux dans le pays sont des *ernels* ».

28. — *Les noms composés écrits en un ou plusieurs mots.*

En soi, la question n'a peut-être pas grande importance. Une certaine harmonie dans les transcriptions est cependant désirable. De plus, le composé, écrit en un mot, prend un air plus mûr, dirait-on ; par l'agglutination de ses éléments, il semble se rapprocher davantage de l'unité toponymique, que l'on peut considérer comme achevée dès que disparaît l'article défini exigé par les composants. De nombreux exemples ont déjà été produits au § 25,

précisément à propos de l'emploi de l'article. Il suffira de ranger ici ceux qui n'y ont pas trouvé place ou qui donnent lieu à quelque observation spéciale.

Château de Bois-Lombut (Gosselies); **Bois de Hublinbu** (Marcinelle); **Bois Uberbu** (Trivières). — De l'abondante série de formes anciennes recueillies dans la Top. Gosselies, p. 138-140, il ressort que *Bois-Lombut* formait originairement un mot unique, *Bilombu* ou *Bulombu*, dont la première syllabe s'est confondue avec le terme générique *bois*, accompagnant souvent les toponymes de l'espèce, d'où la prononciation actuelle « au bolombu ». Dans ces toponymes, le second élément *-bu*, en liégeois *-boû*, répond au germanique *busch*, buisson (Feller, BCTD, I 24, II 209, III 57, 59, 65, 67, 73). Le premier membre se reconnaît sans peine dans *Uberbu* (voy. § 8) et dans *Hublinbu*, où l'on a un dérivé de *Hubert*.

Long Sart (Seneffe), « à lonsô ». — L'usage local est d'écrire *Longsart*; cp. *Lonsart* 1524 (BSGéogr.. XVI 280).

Mahy-Faux, Ferme (Buvrines); **Grand Mahy-Pré**, Ferme (Manage). — Voir § 3. L'article a disparu.

Malgré-Tout (Wayaux), « à môgrêtout ». — A La Louvière, comme en bien d'autres endroits, le même l. d. s'écrit *Maugrêtout*.

Menu-Bois (Waudrez); **Ruisseau de Menubois** (ibid.); **Menubois** (Buvrines).

Profond-Rieu (Seneffe). — Cp. *Perfontriu* 1290 (Vincent, § 169).

Fosse Naye à Bois (Roux), « nayabò », actuellement aussi « néye à bwa » par influence savante du service des Mines. — Voir Top. Gosselies, p. 94-95, *Nayabois*. Le subst. *naye*, que l'on considère comme un doublet du fr. *laie*, est enregistré par *Haust D. L.* sous la forme *nâye*, route étroite ménagée dans un bois, limite d'une coupe de bois; Sigart l'a recueilli sous la forme *née*, comme s'appliquant à une couche de houille.

Nolichamp (Roux). — La variante liégeoise du subst. *naye*, dont il a été question à l'art. précédent, montre une voyelle *a* inclinant vers *ó*; c'est un *o* que présentent les plus anciennes formes connues de *Nayabois* dans la Top. Gosselies, p. 94-95, et ces mêmes formes permettent de conjecturer que le premier membre de *Nolichamp*, aujourd'hui « au litchamp », ne serait pas sans rapport avec elles; on trouve, en effet, *Noliabos* 1377, 1440, *Noliaboïs* 1600, 1751, *Noiaboïs* 1732, *Naiabot* 1739, *Naiaboïs* 1740, etc.

Ferme du Grand et **Ferme du Petit Pierre Pont** (Frasnes-lez-Gosselies). — Si mes informations sont exactes, on trouverait dans cette commune les « cinses dë pîrpont, du grand ri pèrò, du p'tit ri pèrò ». Quoi qu'il en soit, « pîrpont » s'accommode mal de la graphie *Pierre Pont*.

Remon Cheval (Lodelinsart), « rémonchoeval, rinmonchoeval ». — Au cadastre de la commune, la *rue Remoncheval*.

Ruisseau de Waud Bois (Thiméon). — Vander Maelen écrit *Haut-Bois*. Le premier membre du composé peut être, de fait, l'adj. *haut*, avec épenthèse de *w* à l'hiatus, cp. « in wó », en haut. Mais il peut aussi représenter le germanique *WALD*, forêt ; voir l'art. *Gaux* au § 20. Nous avons vu *bois* géminé avec *-bu* à l'art. *Bois-Lombut*, ci-devant.

Bois de Wauhu (Vellereille-les-Brayeux).

29. — *Sons douteux.*

Jemerée [Sart-Dame-Avelines], « djum'réye ». — Selon Tarlier et Wauters, C^{on} de Genappe, p. 55, *Jumerée* est la forme ordinaire, bien qu'on rencontre aussi *Jemerée* et *Gimerée*.

Malhian, **Ferme** (Gouy-lez-Piéton), « malyò ». — Cf. § 9.

Soudromont (Seneffe), « à soudroumont ». — On connaît une forme *Susdromont* 1524 (BSGéogr., XVI 280) ; elle induit à penser que le mot pourrait s'analyser « sous Dromont » et serait ainsi à rapprocher du l. d. *Deromont* à Grand-Halleux ; sur ce dernier, voir Feller, BCTD, III 77.

30. — *Formes ou graphies résultant d'une méprise.*

Les Bancs (Forchies-la-Marche), « lës bans » ; **Mont-au-Banc** (Rœulx), « montôban ». — Il s'agit là de *bans*, c'est-à-dire de terrains qui, selon l'ancien droit, étaient l'objet d'une réglementation particulière (Top. Gosselies, p. 65, 130 ; Gröhler, II 365). On lit *bancq*, *banch*, dans la Top. Monceau, p. 294.

Beaulieusart (Fontaine-l'Évêque), « bayisò », sart du bailli.

Ferme Bourgogne (Anderlues). — Dire *F. de B.* (BSGéogr., XXVII 246, 260-261).

Ferme du Brouge (Mignault). — Selon Monoyer, p. 83, qui précise dans les Ann. C. arch. Mons, XX 356, 370, *Houbrouge* était un fief de la pairie du Rœulx, ainsi qu'on le voit par un relief de 1724. La syllabe initiale, précédée de la préposition *d'*, aurait donc été prise pour la forme dialectale *dou* de l'article contracté :

Bruyère-Polvée (Anderlues). — Le l. d. *Les Bruyères*, mentionné en 1529 et 1750 (BSGéogr., XXVII 243, 248), comprend plusieurs sections, dont l'une s'appelle **Bruyère-la-Haute**. J'interprète le nom de la seconde comme une transcription inconsciente du wallon « pô l'véye », peu levée.

Courrière-lez-Ville (Marche-lez-Écaussinnes), « courrière lœ vile ». — L'équivalent fr. serait *C.-la-V.* ; au moyen âge, la forme dialectale de l'art. fém. était *le*. Voir Monoyer, p. 52.

Godène (Manage), « au codéne, ël cinse dou codéne ». — C'est l'ancien nom du diindon, coq d'Inde, *codéne* chez Hécart, *cok d'ine* chez Haust *D. L.* Cf. BSGéogr., IX 190, 194.

Ferme d'Henrichamps (Fontaine-l'Évêque), « cinse d'ëritchén ». — Le nom d'homme est *Herric, Herri* ; cp. Feller, BCTD, II 57.

Ferme de Luxe (Fontaine-l'Évêque), « cinse du lus' ». — Sans doute, l'adj.-subst. *lus'*, louche, bigle, conservé en liégeois (Haust *D. L.*), et dont une des dernières traces en Hainaut est le diminutif fém. *lusquette* chez Sigart. Il répond à l'afr. *lois* < LUSCUM.

Ferme de Mont à Gony (Gouy-lez-Piéton). — Le seul nom de l'espèce connu dans la commune est la « cinse d'ë montagou ». Chotin écrit *Mont à Goui*.

Carrière d'Olbeau (Landelies). — Lire *Dolbeau*, nom de l'ancien propriétaire, Jacques-Aubin Dolbeau, 1771-1857 (Top. Landelies, p. 203).

Plein-de-Chênes (Anderlues), « au plin d'tchènes ». — Il est possible que la graphie *Plein* soit due à une sorte d'étymologie populaire et que la forme primitive ait été *Plain*. Voir *Les Plains* dans la Top. Gosselies, p. 270.

Trieu-Albart (Gilly), « ël tri d'ëlbôre », le trieu de la barre, c.-à-d. de la barrière. — *Albart* se révèle ainsi comme une bévue pour *al' barre* ; si c'était là un nom indigène, il donnerait en w. « albô » (Grignard, § 11), cp. **Sart-Culpart** (Gilly), « sô culpô ».

Fond des Veaux (Landelies). — Lire *Vaux*. Cf. § 2.

Wespes (Leernes). — Tel est, depuis longtemps, le nom d'une section de la commune ; on a cité, par ex., un acte de 1547 passé devant la cour de Leernes et Wespes (Top. Trazegnies, art. 10). Malgré la ressemblance extérieure avec l'anc. w. *wespe*, devenu aujourd'hui *wesse* (Grignard, § 70), il me paraît difficile de voir dans ce nom l'équivalent du fr. *guêpe*. Je songerais plutôt à une variante du l. d. *Waibes* à Thuin, terme par lequel on désignait autrefois des terrains ouverts à la circulation publique et où les

animaux pouvaient aller et venir en quête de nourriture (voir Haust *Etym.*, p. 276-279).

III. — LE PROBLÈME DE LA FRANCISATION.

A de rares exceptions près, le nom de lieu, né parmi le peuple et pour son usage, est par essence un produit dialectal. Le scribe qui couche ce nom sur le papier, poursuit des fins utilitaires, sans nul souci des traits dialectaux. Étranger à toute notion d'orthographe phonétique, il transcrit le mot avec les moyens que met à sa disposition la langue écrite dont il a l'habitude. Par là-même, il se sent porté à le franciser. S'il connaît suffisamment le patois et le français, s'il a un sens aiguisé de leurs équivalences phonétiques, il revêtira le vocable des formes propres à la langue cultivée, imitant en cela les clercs du moyen âge qui traduisaient en latin les toponymes. Mais, souvent, les toponymes supportent mal cette transposition, soit qu'il s'agisse de termes inconnus dans la langue centrale, soit que leur âge ou leur structure les ait rendus méconnaissables. S'il y a toujours tendance à la francisation dans la transcription des lieux dits, il s'ensuit que cette francisation se présente sous des aspects divers, avec de multiples nuances. C'est d'ailleurs un problème délicat entre tous que de savoir dans quelle mesure il convient d'imposer à une nomenclature où se reflète l'infinie variété des patois, l'unité de la langue écrite. Les scribes, faut-il le dire? n'ont eu là-dessus que des idées confuses. Ils ont écrit comme ils pouvaient, suivant leurs aptitudes personnelles, et selon qu'ils avaient à faire à des produits plus ou moins malléables. Par surcroît, une fois établi un semblant de tradition orthographique, leurs successeurs les ont tour à tour copiés ou corrigés, modernisant les vocables à leur façon, ou recherchant de préférence les

formes vieilles, auxquelles s'attachait comme un prestige d'authenticité. Le traitement subi par les lieux dits en est devenu encore plus complexe, et ce sont les résultats de ce travail collectif que nous allons passer en revue dans le présent chapitre.

31. — *Formes purement dialectales (vocables ayant ou n'ayant pas d'équivalent phonétique français).*

Appaumée, Ferme (Heppignies); Fosse **Appaumée** n° 1 (Ransart). — Voir § 14.

Belle Vue, **Avaleresse** (Jumet). — Voir *Haust D. L.*, *aval'rèce*; *Feller N. phil. wall.*, p. 183-184.

La Baille (Souvret), « al' baye ». — Voir *Top. Monceau*, p. 285, *les bayes*; *Haust D. L.*, *baye 2*.

Bayemont (Marchienne-au-Pont). — Composé dans lequel on reconnaît le mot *baille* de l'article précédent. Voir *Top. Monceau*, p. 285.

Bois de Bescaille (Estinne-au-Mont et Vellereille-les Brayeux); **Buscaille** (Buzet). — Voir *Top. Gosselies*, p. 152.

Biernimont (Pont-à-Celles). — Composé ayant pour premier élément le nom d'homme *Bernier* (Feller, BCTD, III 64), qui se présente ici avec une double marque dialectale, *-ern-* > *-iern-*, *-ier* > *-i* (Grignard, § 29, 12).

Fosse S^t **Théodore**, **Bierraux** (Dampremy). — Voir § 20.

Bougnou (Dampremy). — Voir *Haust D. L.*, p. 100. Même l. d. à Chapelle-lez-Herlaimont.

Bouly (Haine-Saint-Paul). — Voir § 3.

Bouvy (La Louvière). — Voir § 3.

La Brulotte (Jumet), « al' brûlôte ». — Dérivé de *bruile* < BROGILOS (Gröhler, II 126). Voir *Top. Gosselies*, p. 149; Carnoy, p. 118.2; Monoyer, p. 34.

Le Castia, Ferme (Godarville). — Équivalent du fr. *château*. Fait digne de remarque, la limite du vaste domaine dialectal dans lequel persiste le c initial devant a, se trouve aujourd'hui plus à l'Ouest (Grignard, *Introd.* et § 58).

Moulin de Clicotia (Obaix). — Dérivé de *clicote*, chose qui fait du bruit au vent (*Haust D. L.*). Le BSLW, t. 52, p. 124, enre-

gistre à Fosse-lez-Namur *clicotia*, petit vieux moulin qui fait plus de bruit que de besogne. Voir aussi Top. Monceau, p. 301.

Le Coron (Mignault). — Le fr. *coron* n'a pas le sens qu'on lui donne dans le Nord et en Hainaut, à savoir groupe d'habitations ouvrières.

Coulby, R u i s s e a u (Mont-Sainte-Geneviève). — Voir § 3.

Couloutes (Roux). — Nom local de la couleuvre (Grignard, § 41, 45).

La Coupe (Courcelles, Jumet), « al' coupe ». — On remarque aux deux endroits ainsi appelés une inclinaison sensible du terrain. Aurait-on le primitif du w. « coupète », sommet? Cf. *Haust D. L.*, *copète 2*.

Bois de Courriau ; Ferme de Courriau, « couriô ». — Équivalent de *Coudreau*, fréquent en France (Gröhler, II 178). Pour le radical, voir *Courrière*, § 34, pour le suffixe § 36.

Cronfestu (Morlanwelz), « à cronfëstu ». — *Fëtu* sous sa forme wallonne et l'adj. *cron*, courbe (*Haust D. L.*).

Les Culots (Gouy-lez-Piéton). — Le mot n'a pas en fr. l'emploi qui lui est dévolu chez nous, où il désigne des coins reculés, le bout du village. Voir Top. Gosselies, p. 186 ; Monoyer, p. 58.

L'Escaille (Mignault) ; **Château de l'Escaille** (Fayt-lez-Seneffe), « l'ëscaye ». — Équivalent du fr. *ëcaille*, désignant l'ardoise ou, du moins, une roche qui se délite comme l'ardoise. Voir Top. Gosselies, p. 190, et cp. *Scailmont*, ci-dessous.

Espinette (Landelies) ; **Château de l'Espinette** (Seneffe), « ëspinète ». — Cf. Top. Landelies, p. 205 ; Top. Gosselies, p. 193.

Moulin de la Folerie (Waudrez). — En fr., *joulerie*. Cf. Top. Gosselies, p. 202.

La Gade (Carnières), « al' gâte ». — Nom wallon de la chèvre (*Haust D. L.*).

Ruisseau des Goutteaux (Ransart). — Voir § 2.

Ferme du Gratis ; Ruisseau du Gratis [Feluy]. — Voir § 3.

Hauchis (Couillet) ; **Hauchy** (Gilly). — Voir § 3.

L'Allue (Anderlues) ; **Lalue** (Mignault). — Voir § 1.

Louvy (Gilly). — Voir § 3.

Les Marlières (Leernes). — Forme de l'afr., dont la langue centrale a fait *marnière*. Cf. Top. Gosselies, p. 251.

Les Mauyottes (Montignies-le-Tilleul). — Une dérivation de *moye*, meule, est douteuse, car l'o de ce mot est bref et ouvert dans le patois du cru (Grignard, § 30). Le changement de suffixe

mis à part, on pourrait se reporter à des mentions figurant dans la chartre communale de 1444 : *parmy le Maylette, dou champ Maillet* (Doc. rapp. Charl., XXVI 381, 379). Comp., dans la Top. Gosselies, p. 240 *Maillet*, p. 251 *Mayette*. Pour *-ail-* > *-ôy-*, cp. *bôyt* (Grignard, § 5).

Mitant des Camps (La Louvière), milieu des champs.

Pairelle (Dampremy). — Radical qui se rencontre fréquemment dans notre pays, avec des suffixes divers. Voir Top. Monceau, p. 318, *pairote*. Relevons aussi, à Montignies-le-Tilleul, *ruelle qu'on dit le piralle* 1444 (Doc. rapp. Charl., XXVI 382); cf. Grignard, § 11.

Péchant (Leernes). — Forme indigène correspondant au nom du village de *Peissant* (c^{on} de Merbes-le-Château), qui se prononce lui-même en w. « *pěchan* ». Comme mentions anciennes du dit nom, on a seulement : *Pescant* 960-965 (Warichez, p. 196.1), *Pessant* 1111 (Duvivier *H^t anc.*, p. 499), *Pessant*, *Pessane*, *Peissant* vers XV^e s. (ibid., p. 237).

Ferme du Perry (Seneffe). — Voir § 3.

Piersoulx (Gosselies). — Voir § 11.

La Plagne (Leernes). — A expliquer par **PLATANEA*, *PLANA* ou **PLANEA* (Gröhler II 168, 112)? Dans le patois du cru, le nom du platane est *plane*; la terminaison *-ANU*, *-ANE* donne *-angn'*, mais *-ANA* > *-ène* (Grignard, § 3). Relevons, à Montignies-le-Tilleul, *le closure de le plaigne* 1444 (Doc. rapp. Charl., XXVI 382). Cp. Vincent, § 161.

Ruisseau de Plomcot. — Wallon par la forme *plome* = fr. *plume* et *co* = fr. *coq*. Voir § 12.

Faubourg du Posty (Binche). — Voir § 3.

La Potte, **Ferme** (Trazegnies), « cinse dël' pôte ». — Voir, chez Haust *D. L.*, *pote* 1, petit trou en terre.

Les Potiats (Bouffioulx). — Voir, chez Haust *D. L.*, *poté*, flaque.

Pugeon, **Ruisseau** [Sart-Dame-Avelines]. — La forme fr. serait *puison*, dérivé de *puiser*, cf. Grignard, § 72. Cp., chez Haust *D. L.*, *poûhon*.

Ruau (Monceau-sur-Sambre). — Voir Top. Monceau, p. 327; Top. Gosselies, p. 288-290.

Rys de St Rys (Bouffioulx). — Voir § 5.

Sartis (Courcelles); **Sarty** (Roux). — Voir § 3.

Scailmont (Manage). — Cp. Top. Gosselies, p. 298, et voir ci-dessus *L'Escaille*.

Scoumont [Arquennes]. — Absence de *e* prosthétique (Grignard, § 70). On a la forme *Scalmon* 1185 (RBPhH, IV 49).

Château de Scrawelle (Seneffe). — Sur *Sc-*, cf. l'art. précédent. Je rattacherais le mot à l'afr. *escroue, escroelle, escroete*; Godefroy, III 444, a recueilli, pour ce dernier, des exemples attestant que le mot a désigné une section de commune. Voir Bloch, *écrou* II.

Ferme de Soumiaux (Mignault). — Voir § 20.

Tailleny (Ransart). — Voir § 3.

Château de Taravisée (Wayaux). — L. d. assez répandu en Wallonie, ainsi qu'on peut le constater chez Guyot. La forme *Tauravisée*, donnée pour Sorinnes N., en dévoile le sens : tard ravisée. *Raviser*, dans les parlers locaux, c'est, comme en afr., regarder, examiner attentivement, considérer. La Top. Gosselies, p. 40, cite le *Ruisseau de Taravisée*, qui emprunte son nom au l. d. de Wayaux. On signale à Seneffe un *champ de la Ravisée* (BSGéogr., XII 48). Faut-il voir une altération de ce même vocable dans une inscription de notre carte : *Ruisseau de Berlaimont ou Ruisseau de Rabisée* (Wangenies)?

Tienne-à-Coulon [Feluy]. — Voir § 15. Touchant la forme « tiène », voir *tiér* chez Haust *D. L.*

Les Tiennes (Bouffioulx). — Voir l'art. précédent.

Tour qui Brouille, **Ferme** [Feluy], « al' toûr qui broûye », phrase dans laquelle le vb. *broûyî* a le sens de bourdonner. On m'a cependant signalé dans le village une famille, attachée aux vieilles traditions, qui affecte de prononcer « au toûr qui broûye »; il faudrait comprendre en ce cas : taureau qui gronde.

Ferme du Trichon (Souvret). — Dérivé de *trieu* > *trî*, qui est lui-même un terme dialectal (REW, 8714). Cp. Top. Monceau, p. 333.

Vert-Coucou (Mignault). — Appellation dont l'origine populaire se décèle dans la place occupée par l'adjectif et dans la valeur prise par le mot *coucou*, qui désigne une espèce de trèfle.

Wainage [Farciennes]. — Voir § 25.

Warchat (Lodelinsart); **Warichais** (Montignies-le-Tilleul). — Voir Haust, BCTD, VII 207-208.

Wilbeauroux (Roux). — Voir § 2.

32. — *Formes dialectales sous une graphie déficiente.*

Gahy (Jumet), « au gayî ». — Voir § 3.

Les Hamendes (Jumet), « lëz-amintes ». — Voir § 8. L'orthographe traditionnelle *-en-*, qui traduisait bien à l'origine le son wallon *ẽ*, amène aujourd'hui la prononciation savante *ã*.

Quairelle (Jumet), « al' cwérèle ». — Voir Top. Gosselies, p. 279, *Querelle*. Déverbal de *cwérler*, tailler la pierre (BSLW, t. 55, p. 366).

Pont du Treou (La Louvière). — Ce pont se trouve sur un des embranchements du canal du Centre. Il y avait près de là une « cinse dou trëyoù », dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par les Laminoirs de La Croÿère. Cet endroit est voisin du *Thiriau*, dont la source se trouve à peu de distance. Notre l. d. serait-il un diminutif en *-IOLUM* (Grignard, § 41), avec métathèse de *r*, du mot *tier*, qui a donné, d'autre part, *Thiriau* (voir § 9)? Comp. Vincent, RBPPh, IV 45.

C'est surtout dans la notation des chuintantes que s'observe l'insuffisance des graphies. L'Ouest-Wallon possède les deux chuintantes constrictives *ch* et *j*, et les deux chuintantes mi-occlusives que nous représentons empiriquement par les signes composites *tch* et *dj*. Les chuintantes mi-occlusives initiales de mot ou de syllabe se maintiennent en wallon depuis le moyen âge ; en français, elles sont devenues au XIII^e siècle des chuintantes constrictives, sans que les graphies traditionnelles *ch*, *j* (ou *g* devant *e*, *i*), par lesquelles on les notait auparavant, en aient été modifiées. Nos scribes, s'inspirant de l'orthographe française, appliquent donc le signe *ch* tout à la fois à des mots wallons qui ont la mi-occlusive *tch* ou la constrictive *ch*, le signe *j* (ou *g* devant *e*, *i*) à des mots qui ont la mi-occlusive *dj* ou la constrictive *j*. De là une foule de transcriptions où *ch*, *j* correspondent, comme dans les l. d. ci-après, à des sons *tch*, *dj*, sans que rien en avertisse le lecteur.

Chamborgneau (Bouffioulx), « à tchambwargnô ».

Chantraine (Gilly), « à tchantrêne ». — Voir Top. Gosselies, p. 164.

Chapelle des 3 arbres (Mellet), « al' tchapèle dës twëz-arpes ».

La Chaussée (Mellet), « al' tchôsséye ».

Chensée (Gouy-lez-Piéton), « à tchèn'séye ». — Voir § 12.

Mont del Chive (Gouy-lez-Piéton), « au mont děl' tchife ». — Afr. *chievre*, avec la réduction *ie > i* propre au wallon (Grignard, § 8).

Try Charly (Jumet), « au tri tchârlî ». — Voir § 3.

Fléchère (Gouy-lez-Piéton), « al' flêchère ». — Voir § 25.

La Marche (Forchies-la-Marche), « al' marche ».

La Planche (Dampremy), « al' planche ».

Pont de Jeumont (Godarville et Gouy-lez-Piéton), « à djeûmont ».

Jolimont (Haine-Saint-Pierre et Haine-Saint-Paul), « à djolimont ».

Ferme de Judonsart (Monceau-sur-Sambre), « djudonsart ». — Voir Top. Monceau, p. 312 ; Top. Gosselies, p. 231 ; Feller, BCTD, III 81.

Fond-des-Piges (Dampremy), « pîdjes ». — Voir Top. Monceau, p. 318-322 ; Top. Gosselies, p. 269 ; Haust *Etym.*, p. 251-252.

33. — *Formes francisées.*

Évidemment, les termes génériques d'un usage courant dans la toponymie sont transposés en français : *bois* remplace « bos, bwë », *ferme* se substitue à « cinse », *ruisseau* à « rî, rû », etc.

Parmi les formes particulières de lieux dits, nous relèverons les suivantes :

Beauregard, Ferme (Piéton), « à biër'gâr ». — Comp. *Bier-raux*, § 20.

Souterrain dit de la Bête Refaite (Gouy-lez-Piéton et Godarville), « al' biësse êrfête », la bête guérie.

Ferme de la Chapelle (Rœulx), « cinse děl' capèle ».

Ferme du Champ Perdu (Mignault) « camp piêrdu ».

Fosse Chaumonceau (Jumet), « tchômoncha ».

Ferme du Cheval Blanc (Pont-à-Celles), « blan tch'fô ».

Corvées (Gilly), « corwéyes ».

Fonds-des-Eaux (Haine-Saint-Paul).

Fontaine au Saule (Fontaine-l'Évêque). — Comp. *La fontaine à la Saule* dans la Top. Soignies, p. 99, dont les formes anciennes sont *f. a le sauch* 1379, *a le Saulch* 1401, v. 1500, etc. Comp. aussi *Les Saulx* à Chapelle-lez-Herlaimont, § 11, et *Verte Saule* à Buvrines, § 34. Il s'agit du subst. fém. *sau*, issu en w. de SALICEM (Grignard, § 10, 11).

Écluse de la Jambe de Bois (Landelies), « al' djampe dė bos ». — Voir Top. Landelies, p. 205.

Bois-du-Maitre (Chapelle-lez-Herlaimont), « au bos dou mésse ».

Malgré-Tout (Wayaux), « à môgrétout ».

Mallavée (Jumet), « al' mô lavéye ».

Monceau-du-Berger (Marbais B.), « au moncha du bièrdjî ».

Pont de Marie Ghislain (Manage). — La syntaxe wallonne ignore la préposition devant le nom de personne en fonction de complément déterminatif.

Le Trou (Carnières, Jumet), « au trô »; **Trou-à-la-Vigne** (Heppignies), « au trâ al' vine ».

Viviers (Anderlues), « lës vivis ».

34. — *Francisation incomplète.*

Voici d'abord quelques noms où le radical conserve sa forme indigène, tandis que le suffixe *-ière* est francisé. On les rencontre dans la zone occidentale de la carte, où le dit suffixe se prononce avec un *e* fermé.

Courrière (voir le relevé complet au § 25), « courière ». — L'équivalent français de ce dérivé de *COLURUM est *Coudrière* (Gröhler, II 178); les parlars septentrionaux n'ont pas développé de *d* dans le groupe *l-r* (Grignard, § 82).

La Croyère (La Louvière), « al' croyère ». — Dérivé du w. *croye* = fr. *craie*.

Fléchère (Gouy-lez-Piéton), « al' flêchère ». — Voir § 25.

Comme lieux dits incomplètement francisés, on peut citer :

Azebois (Thiméon), « à zëbòs, il èst-d'zëbòs ». — Voir Top. Gosselies, p. 128-129. La forme primitive est *ens es bois* (cp. Roland, p. 15-16); suivant une particularité de la phonétique locale, *en-* prototonique est devenu *a-* (Grignard, § 36; cf. aussi *Appaumée* au § 13); seul, le substantif a donc reçu une forme française.

Bruyère-Polvée (Anderlues). — Voir § 30. Le premier membre a le type français (cp. Grignard § 12, 55); le second est du wallon.

Cul-de-Suc (Chapelle-lez-Herlaimont), « au cu d'suc ». — Dans la langue commune, cette expression est le nom du sucre candi. Seule, la graphie *Suc* répond à la prononciation populaire.

Haies des Tiennes (Mont-sur-Marchienne). — Le premier substantif est, en w., « ayes ». Concernant le second, pur produit indigène, voir § 31.

Ferme du Scailteur (Manage). — La prononciation locale du suffixe est « -eû ». Pour le surplus, voir *L'Escaille* et *Scailmont* au § 31.

Maison Verte Saule (Buvrines). — La francisation a consisté à substituer *saule*, s. m., au w. *sau*, s. f., l'adjectif restant au fém. et gardant la première place ; cf. *Fontaine au Saule*, § 33.

Vieux-Campinaire [Fleurus]. L'adjectif a revêtu la forme savante. Le substantif est un terme emprunté du flamand *Kempe-naar*, campinois, mais acclimaté en Wallonie, où il a pris des sens assez variés (voir *Haust D. L.*, *campinèr* ; Sigart, *campénaire* ; Chotin, p. 153). Tarlier et Wauters, *Con* de Wavre, p. 222, signalent à Grez-Doiceau un *chemin des campinaires*.

Enfin, citons une série de noms composés dans lesquels les mots sont habillés à la française, mais où la construction syntaxique demeure dialectale, comme dans *Verte Saule*, ci-dessus : **Brun Chêne** (Mont-sur-Marchienne) ; **Froid-Manteau** (Buvrines) ; **Noire-Bouteille**, **Ferme** (Seneffe) ; **Rouges Terres** (Rœulx) ; **Vert-Fagot**, **Ferme** (Gouy-lez-Piéton).

35. — *Francisation fautive.*

Beurre (Wagnelée), « à bûre ». — Le beurre s'appelle « bûre » dans nos parlers, mais on reconnaîtra ici tout autre chose, à savoir le vieux mot d'origine germanique *bûr*, habitation, mis en lumière par *Haust Etym.*, p. 26-28, Gröhler, II 257-258, Vincent, § 193, Carnoy, p. 106.

Houbois (Jumet), « à oubwé ». — Ce vocable n'a rien de commun avec le fr. *bois*, en w. « bos, bwě ». Sa forme insolite s'expliquera, si on le rapproche de vieilles formes inscrites dans la Top. Gosselies, p. 150 et 220 : *try de Buhaye* 1468, *viens Buhaye* 1468, *Hodebuhaye* 1504, *Hoddebuhaye* 1542 (sur *bu*, qui se joint ici à *haye*, voir l'art. *Bois-Lombut* au § 28). Les détails que l'on possède sur la situation des lieux ainsi appelés autorisent pleinement l'identification.

Lait-Beurré (Houdeng-Goegnies), « lét burě ». — L'expression *lait beurré* n'est pas française, mais bien *lait battu* ou *lait de beurre*.

Ruisseau des Longues Meules (Rœulx). — Appellation aujourd'hui tombée dans l'oubli, mais cp. Monoyer, p. 92. *Meules* doit être une adaptation abusive d'un mot du cru qui se rencontre fréquemment, sous des formes assez variées, et dont le sens général est limite. La Top. Soignies, p. 159, donne les extraits suivants : *es melt de la franchise, en icelle melte s. d., de le merle 1579, 1654, de le mesle 1697-1700, de le meere 1580, de le maiere XIII^e s., de le merre 1557*, au cadastre *Delmelle*. Godefroy, V 315, a trouvé *meltes* 1485 dans un texte des Archives de Mons et il tire *melte* de la Coutume de Hainaut. La charte de Montignies-le-Tilleul, en 1444, porte : *les bois des Merres, en le Mere, delle Merre*, et une pièce de même provenance fait mention du *boys de Mers* 1553 (Doc. rapp. Charl., XXVI 383, 380, 395). Enfin, Sigart a recueilli à Louvegnie le mot *melée*, limite. Comp. aussi Haust, BCTD, VIII 313.

Ferme du Picteur (Manage), « cinse dou picteû ». — Les blés se fauchent, dans la région, avec une faux à court manche tenue d'une seule main, tandis que l'autre main rassemble les tiges à l'aide d'un crochet ; la faux s'appelle « piquêt », d'où les dérivés « pic'ter, pic'teû ». Cette terminologie est étrangère au français.

36. — *Formes dialectales alternant, d'une commune à l'autre, avec des formes archaïques ou des formes françaises.*

Ruisseau de Cantraine (Familleureux) ; **Ferme de Cantraine** (Mignault) ; **Chantraine** (Gilly), « à tchantrène ». — Sur la limite dialectale des sons *c* et *tch*, voir Grignard, Introd. Cf. en outre Gröhler, II 204.

Ferme des Pastures (Binche) ; **Ferme de la Pâture** (Seneffe). — Touchant le maintien du groupe intérieur *st*, voir Grignard, § 70.

Try Charly (Jumet), « tri tchârli » ; **Les Tries de Mignault** (Mignault) ; mais **Trieu** ou **Trioux** à Anderlues, Buvrines, Carnières, Châtelet, Châtelineau, etc.

Le suffixe -ETUM se présente uniquement sous la forme -ois, -oy, que nous avons enregistrée au § 4. On sait que la graphie *oi* n'a pas varié en français depuis le XIII^e siècle, bien que les transformations phonétiques de la diphtongue *o + i*, qu'elle représentait alors, aient été nombreuses par la suite. L'évolution phonétique n'a pas été moindre dans

les patois. Mais le type de la graphie primitive, de même qu'il se maintenait ailleurs, est resté attaché à la transcription de nos lieux dits, si bien que les finales *-ois*, *-oy* couvrent aujourd'hui des prononciations fort dissemblables : **Chenois** (Lodelinsart, Heppignies), « tchěnwě » ; **Spinois** (Gosselies), **Spinoy** (Jumet), « spinwě » ; **L'Aulnois** (Pont-à-Celles), « l'ônoû » ; **Chenoy** (Courcelles), « tchěnoû » ; **Viernoy** (Piéton, Anderlues), « viěrnoû ». Sur les aires respectives de ces phonèmes, voir Grignard, § 31.

Tout autre a été le traitement appliqué au suffixe *-ELLUM*. Parmi nos lieux dits, celui-ci se rencontre, tour à tour, sous sa forme locale actuelle *-ia*, sous les formes archaïques *-eal*, *-iau*, et sous la forme francisée *-eau*.

Des dérivés en *-ia* ont déjà été relevés au § 19. On a traité de **Luthéal** au § 9. Il suffira de rassembler ici quelques exemples de *-iau* et de *-eau*, en y ajoutant ceux en *-ia* qui n'ont pas encore été commentés.

Le Charniat (Lodelinsart). — Cf. Top. Gosselies, p. 166 ; Gröhler, II 156-157 ; Grignard, § 26.

Hairiamont (Pont-à-Celles), « ériamont ». — Composé formé avec le nom d'homme *Herel* (Vincent, § 112). Comp. **Morelmont** (Gouy-lez-Piéton), « morinmont » ; *Morialmé* N. (Vincent, § 111) ; *Mouriapré* dans la Top. Gosselies, p. 257.

Le Thiméon ou Tintia, **Ruisseau** (Thiméon et Viesville). — Dérivé de l'afr. *tint*, son, bruit, tintement ?

Bois de Courriau ; **Ferme de Courriau** (Pont-à-Celles), « cinse dė couriô ». — Voir § 31.

Muturniaux (Heppignies), « muturnia ». — Voir § 20.

Roctiau (Montignies-sur-Sambre), « au roctiô ».

Ferme Trapiau (Trivières). — On est ici à proximité de l'aire *-ELLUM* > *-iô* (Grignard, carte I). Monoyer, p. 133, écrit *Tarpréau* ou *Tapréau*. Formes anciennes : *Tapreau* 1633 (ibid.), *pont de Taperiau*, *Tapriau* 1693 (BSGéogr., XII 93, XVII 376). Cf. afr. *taperel*, qui, tant pour le radical que pour la valeur sémantique, semble apparenté à *taper* et *tapage*.

Vanneriau (Anderlues), « vaněria ». — Comp., dans la Top. Soignies, p. 178, le *champ des Vannereaux* 1645, des *Vanneriaux* 1698.

Ferme du Bourdeau (Seneffe); **Ferme du Bois de Bordeaux** [Sart-Dame-Avelines], « cinse du bos d'bordô ». — Voir § 20.

Hameau (Monceau-sur-Sambre), « à amia ». — Voir Top. Monceau, p. 310.

Mouligneau (Forchies-la-Marche), « mouligna ».

Trieu des Agneaux (Courcelles), « trî dĕz-agnas, trî az-agnas ».

37. — *Formes traditionnelles dont s'écarte la prononciation dialectale actuelle.*

Bascoup (Chapelle-lez-Herlaimont), « à bach'cou ». —

Besonrieux (Familleureux), « à b'zonri ». — Voir § 21.

Biez (Mellet), « au bi ». — Voir § 24, 25.

Boulang (Marche-lez-Écaussines); **Ruisseau de Boulang** (ibid.); **Ferme de Boulang** (ibid.), « boulan ». — Cf. Monoyer, p. 33; cp. Top. Monceau, p. 295, *le boulang*. On manque de formes anciennes pour apprécier la valeur de l'orthographe *Boulang*.

Bracquagnies (Strépy), « à brak'gnère ». — Voir § 16.

Chaussée Brunehaut (Gouy-lez-Piéton, Liberchies, etc.), « brunò ». — Voir § 11.

Buisseret (Seneffe), « à buch'rĕ ». — Cf. Grignard, § 72.

Le Carrosse (Jumet), « al' caroché » fém.

Chamborgneau (Bouffioulx), « à tchambwagnò ». — Voir § 32.

Corbison, **Ferme** (Luttre), « à corbijon ».

Fisseau (Pont-à-Celles), « au fichò ». — Voir § 2.

Ferme du Gros Buisson (Heppignies), « cinse du grò bouchon ». — Cf. Grignard, § 72.

Ruisseau de la Haute-Bise (Mellet), « l'ôte biche ». — Voir § 25, 28; Grignard, § 72.

Lagasse (Jumet), « à lagache, lagasse ». — Voir § 27.

Lairalle, **Ferme** (Frasnes-lez-Gosselies), « à léròne ».

Le Lustre (Buvrines); **Ruisseau du Lustre** (ibid.), « lusse ». — Nom attesté dès le XIII^e siècle (Ann. C. arch. Mons, II 413-416).

Morelmont (Gouy-lez-Piéton), « à morinmont ». — Voir § 36.

Bois de Nauwe (Seneffe), « bos dĕs nòs »; **Ferme des Nauwes** (Gouy-lez-Piéton), « cinse dĕs nòs ». — Voir § 25.

Les Perziaux (Fontaine-l'Évêque), « lĕs pérjas ». — La prononciation actuelle est l'aboutissement normal de *Perziaux* (Gri-

gnard, § 26, 72). Cette forme est à mettre en parallèle avec *periseau* à Villers-la-Tour, *poirisseau* 1587 à Forges (Top. Chimay, p. 89); *perysiaul* v. 1500, *pierechau* 1503, *piersau* 1527 (Top. Soignies, p. 248-249); variantes qui représentent un dérivé de *perier*, forme médiévale de *poirier*; cp. *Perry*, § 3.

Raspes (Ransart), « lès rasses ». — Cp. Top. Monceau, p. 326; Top. Landelies, p. 208.

Ronce (Seneffe), « al' ronche ». — Voir § 25.

Rosseignies (Obaix), « à roj'ni ». — Voir § 13, 16.

Trahegnies (Leval-Trahegnies), « à tragnère ». — Voir § 16.

Wattimez (Rèves), « à watinmé ». — Voir § 18, 24.

Notons encore, pour terminer, la prononciation presque uniforme de *sart*, isolé ou en composition.

Chassart [Saint-Amand-lez-Fleurus et Marbais B.], « à tchësô ».

Gohissart (Jumet), « à goyissô ». — Voir Feller, BCTD, III 65.

Renissart [Arquennes], « à r'nîchô ». — Voir Vincent, § 116; Feller, BCTD, III 67.

Sart-Allet (Gilly), « au sô alë ». — Voir § 8.

Sart-à-Rèves (Rèves), « au sô ». — On trouve *Le Saert dele Reive* 1374 (Cuvelier, p. 6).

Sart-Culpart (Gilly), « au sô culpô ». — Voir § 30.

38. — *Lieux dits maintenus sous leur forme traditionnelle tandis qu'ils sont déformés dialectalement.*

Redemmont (Haine-Saint-Pierre et Haine-Saint-Paul), « à ardinmont, d'ardinmont ». — Monoyer, p. 24, 117, a vu dans *Redemmont* une altération de *Ardenmont*. Les quelques renseignements contenus dans l'*Hist. de Haine-Saint-Pierre* de M. Hecq et A. Parent (La Louvière, 1900) établissent que *Redemmont* est la forme première; le sceau échevinal de la seigneurie de ce nom porte, en 1661, l'inscription *Redemont* (p. 67); un état des biens de l'abbaye d'Aulne, dressé en 1523-1553, cite le *seigneur de Raidimont* (p. 44). La forme populaire actuelle est due à la soudure de la préposition à : à *Redēmont* > à *R'dēmont* > *Ardēmont*. Les premiers indices connus de cette transformation apparaissent à la fin du XVII^e siècle, où les historiographes militaires français écrivent *Hardimont*, *Hardemont* (BSGéogr., XII 92-93, XVII 378).

Trianoy (Jumet), « au tri à gaves ». — Le mot *Trianoy* correspond phonétiquement au fr. *Tremblois*, dérivé de *TREMULUM* (Gröhler, II 165), comme le w. *triyaner* correspond à *trembler*.

L'existence de ce vocable à Jumet est largement attestée dans la Top. Gosselies, p. 103-104, qui cite *Trannois* v. 1377, *Triannois* 1440, etc. La Top. Gosselies rappelle aussi, à ce propos, le *Trianoit* ou *Trasnois* que Monoyer a rencontré à Strépy, la *Campagne Triannois* à Lillois, d'après Tarlier et Wauters. On peut y ajouter ces mentions de la Top. Soignies, p. 165 : *triasnoit* 1471, *trianoit* 1539, 1644, 1750. A Jumet, le mot a donné lieu à une étymologie populaire, où se mêlent curieusement le patois et le français ; on a pris ses trois syllabes pour « tri (= trieu) à noix » et on a rendu au déterminant « noix » son nom indigène, qui est *gaye*.

39. — *Lieux dits dans lesquels entre le nom d'une commune.*

En guise de conclusion, il convient de signaler encore les appellations dans lesquelles figure le nom d'une commune, nom que la carte présente naturellement sous sa forme officielle. Toutes ces appellations ne sont pas également fondées sur l'usage, surtout quand il s'agit de ruisseaux désignés sous le nom d'un village voisin. Mais bon nombre d'entre elles sont bien vivantes et l'existence de ces types toponymiques indiquera dans quel sens on peut envisager une revision systématique de notre matière. Si l'on tient pour définitivement acquise la nomenclature officielle des communes, on ne peut toucher aux lieux dits que sous le bénéfice de cette réserve, et, dès lors, on est tenu à une extrême prudence. Les noms de communes, en effet, tout en jouissant d'une diffusion plus large, ne diffèrent pas essentiellement des lieux dits. Comme ceux-ci, ils ont leur doublet dialectal ; leur francisation est loin d'être uniforme ; l'archaïsme, de bon ou de mauvais aloi, sévit parmi eux, et, à les prendre dans leur ensemble, on y relèverait toutes les inconséquences, toutes les erreurs de transcription, toutes les tares orthographiques que nous avons rencontrées au cours de cet exposé. Il faut prendre les uns et les autres pour ce qu'ils sont réellement, non pas des créations inspirées d'une logique rigide, mais des produits historiques, aux nuances infinies.

- Ruisseau d'**Acoz** (Bouffoulx), « rû d'òcò ».
 Faubourg de **Binche** (Rœulx), « f. dĕ binse ».
 Ruisseau du **Bois de Feluy** (Familleureux), « bos d'fĕlû ».
Petit Gouy (Chapelle-lez-Herlaimont), « au p'tit gowi ».
 Faubourg de **Houdeng** (Rœulx), « f. d'oudĕ ».
 Fond de **La Hestre** (La Hestre), « fond d'l'ésse ».
Basse Hestre (Fayt-lez-Seneffe), « al' basse_ésse ».
 Bois de **Leernes** (Leernes), « bos d'liĕrne ».
 Ruisseau de **Marche** (Familleureux), « martche ».
 Faubourg de **Mignault** (Rœulx), « f. dĕ-m'miô ».
 Bois de la **Haye du Rœulx** (Rœulx), « bos d'l'âye dou rû » ;
Haie du Rœulx (Fayt-lez-Seneffe).
 Ruisseau du **Moulin de Wayaux** (Wayaux), « waya ».

INDEX DES LIEUX DITS.

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Acoz 5, 39. | Baume 25. |
| Agneaux 36. | Bavery 3. |
| Aizelies 16. | Bayemont 31. |
| Albart 30. | Beaulieusart 30. |
| Allet 8. | Beauregard 33. |
| L'Allue 1, 10, 27, 31. | Bellaire 1, 10. |
| L'Altrée 8. | Belle 1. |
| Amondrées 8. | Belle-Vue 25. |
| Ansuelle 8, 12, 15. | La Belle Vue 25. |
| Appaumée 14, 31. | Berlanwelz 11. |
| Aulniats 11, 19. | Bescaille 31. |
| L'Aulnois 4, 11, 36. | Besonrieux 21, 37. |
| Avaleresse 31. | La Bête refaite 33. |
| Azebois 34. | Beurre 35. |
| | Biernimont 31. |
| La Baille 31. | Bierraux 20, 31. |
| Les Bancs 30. | Biez 24, 25, 37. |
| Bascoup 37. | Binche 39. |
| Bassée 25. | Bois de Bordeaux 20, 36. |
| Basse Hestre 25, 39. | Bois de Feluy 39. |
| Batis 3. | Bois de la Courrière 25. |
| Battignies 16, 18. | Bois de la Haye du Rœulx |
| Baudoux 22. | 5, 39. |

- Bois de Leernes 39.
 Bois-d'Haine 8.
 Bois-du-Maitre 33.
 Bois-Lombut 19, 28.
 Bois Royal de Pitoire 25.
 Bomérée 25.
 Bon-Air 1.
 Bordeaux 20, 36.
 Bosquet Chenois 4.
 Bougnou 31.
 Bouleng 37.
 Bouly 3, 25, 31.
 Bourdeau 20, 36.
 Bourgogne 30.
 Bouvy 3, 31.
 Brabant 25.
 Bracquagnies 6, 16, 37.
 Broucheterre 25.
 Brouge 30.
 Bruhaute 25.
 La Brulotte 31.
 Brun Chêne 34.
 Brunehault 11, 37.
 Bruyère-la-Haute 30.
 Bruyère-Polvée 30, 34.
 Buisseret 37.
 Buisson 37.
 Buscaille 31.
 Campinaire 34.
 Cantraine 36.
 Capillone 10.
 Le Carrosse 37.
 Le Castia 19, 31.
 Chamborgneau 32, 37.
 Champ Perdu 33.
 Chantraine 32, 36.
 La Chapelle 33.
 Chapelle des 3 arbres 32.
 Charly 3, 32, 36.
 Le Charniat 19, 36.
 Chassart 37.
 Chauffour 25.
 Chaumonceau 33.
 La Chaussée 32.
 Le Chenia 19.
 Chenois 4, 36.
 Le Chenois 4.
 Chenoy 4, 36.
 Chensée 12, 32.
 Cheval Blanc 33.
 Chive 32.
 Claire-Haie 8, 25.
 Clicotia 19, 31.
 Collarmont 10.
 Coquinette 25.
 Corbeau 25.
 Le Corbeau 25.
 Corbison 37.
 Le Coron 31.
 Coron des Bois 26.
 Corvées 33.
 Coucou 31.
 Coulby 3, 31.
 Coulon 15.
 Couloutes 31.
 La Coupe 31.
 Courriau 31, 36.
 Courrière 25, 34.
 La Courrière 25, 34.
 Courrière-lez-Ville 25, 30, 34.
 Court-au-Bois 1.
 La Courte 1.
 La Courte-au-Bois 1.
 Croisette 25.
 La Croisette 25.
 Les Croisettes 25.
 Cronfestu 31.
 La Croyère 34.
 Cul-de-Suc 25, 34.
 Les Culots 31.
 Culpard 30, 37.

- Diarbois 25. .
 Docherie 25.
 Dottignies 16.

L'Eau-d'Heure 8.
L'Ernelle 27.
L'Escaille 31.
 Espinette 31.
 Espinois 4.

 Fantignie 16.
 Faurieux 21, 28.
 Fayt 5.
 Feluy 39.
 Fieffé 25.
Le Fieffé 25.
 Fiestaux 20, 25.
 Fisseau 2, 37.
 Fléchère 25, 32, 34.
La Folerie 31.
 Fond des Piges 32.
 Fond des Veaux 2, 30.
 Fonds-des-Eaux 33.
 Fonds Gaillards 15.
 Fontaine au Saule 33.
 Fonteny 3, 25.
Le Fonteny 3, 25.
 Froid-Manteau 34.

La Gade 31.
 Gahy 3, 32.
 Gaillards 15.
 Garny 3.
Les Gaux 20.
 Ghellerie 9, 25.
 Godène 30.
 Gognie 16.
 Gohissart 37.
 Gomairoux 22.
 Gony 3, 30.
 Goutteaux 2, 18, 31.
 Gouy 39.

 Grand Champ 25, 28.
 Grand Rieux 21, 25, 28.
 Gratis 3, 31.
 Grétot 25.
 Gros Buisson 37.
 Gros Fayt 5.

 Haie 8, 25.
La Haie 25.
 Haie du Rœulx 5, 25, 39.
 Haies 25, 26.
Les Haies 8, 25.
 Haies des Tiennes 25, 34.
Les Haies Germaines 25.
 Haiettes 5.
 Hainaut 8.
 Haine 8.
 Hairiamont 8, 36.
 Hamal 8.
 Hameau 36.
Les Hamendes 8, 32.
 Hauchis 3, 31.
 Hauchy 3, 31.
 Haute-Bise 25, 28.
La Haute-Bise 25, 28, 37.
La Hautebise 25, 28.
 Haute Croisée 25.
 Haute-Folie 25.
La Haye du Rœulx 5, 8, 25, 39.
 Hayettes 5.
 Heigne 8, 13.
 Henrichamps 30.
 Herchies 16.
 Herlaimont 8.
La Hestre 39.
 Heure 8.
Le Hocquet 6, 8.
 Houbois 35.
 Houdeng 39.
 Houssu 8.
 Hubes 8, 15.

- Hublinbu 19, 28.
La Jambe de Bois 33.
 Jemerée 29.
 Jeumont 32.
 Jolimont 32.
 Judonsart 32.

 Lagasse 27, 37.
 Lairalle 37.
 Lait-Beurré 35.
 Lalue 1, 10, 27, 31.
 Leernes 39.
 Lombut 19.
Le Long Bois 25, 28.
 Longchamps 15.
 Long-Pré 25.
 Long Sart 25, 28.
 Longtain 7.
 Longues Meules 35.
 Lonzauris 3.
 Lousserie 27.
 Louvy 3, 31.
Le Lustre 37.
 Luthéal 9, 36.
 Lutia 9, 19.
 Luxe 30.

 Mahy-Faux 3, 20, 28.
 Mahy-Pré 3, 28.
 Maître 33.
 Malgré-Tout 28, 33.
 Malhian 9, 29.
 Mallavée 33.
 Malvi 3.
 Marche 39.
La Marche 32.
 Marie Ghislain 33.
Les Marlières 31.
 Martinroux 22.
 Masy 3.
Les Mauyottes 31.

Les Mays 5, 24.
 Menu-Bois 28.
 Menubois 28.
 Meules 35.
 Mienson 12.
 Mignault 39.
 Migneloux 22.
 Mitant des Camps 15, 31.
 Monceau-du-Berger 33.
 Mont à Gony 3, 30.
 Mont-au-Banc 30.
 Mont del Chive 32.
 Mont Garny 3.
 Montifaux 20.
 Morelmont 36, 37.
 Morgnies 16.
 Motte 25.
 Mouligneau 36.
 Moulin de Wayaux 39.
 Muturniaux 20, 36.

 Nauwe 25, 37.
 Nauwes 25, 37.
 Naye à Bois 28.
 Noire-Bouteille 34.
 Nolichamp 28.

 Odoumont 8.
 Olbeau 30.
 Orbaix 23.

 Pairelle 31.
 Pastures 36.
La Pâture 36.
 Péchant 31.
 Perry 3, 31.
Les Perziaux 37.
 Petit Gouy 39.
 Picteur 35.
 Pierre Pont 28.
 Piersoulx 11, 22, 31.

- Piges 32.
 Pitoire 25.
 Placard 25.
Le Placard 25.
La Plagne 31.
La Planche 32.
 Planty 3.
 Plein-de-Chênes 30.
 Plomcot 12, 19, 31.
 Polvée 30, 34.
 Pont-à-Migneloux 22.
 Pont de Marie Ghislain 33.
 Posty 3, 31.
Les Potiats 19, 31.
La Potte 31.
 Priche 15.
 Profond-Rieu 21, 25, 28.
 Pugeon 31.

 Quairelle 32.

 Rabisée 31.
 Raspes 37.
 Redemmont 38.
 Reguignies 16.
 Remon Cheval 28.
 Renissart 37.
 Revioux 22.
 Rianwelz 11.
 Rieu 21.
 Rieu du Moulin 21.
 Rieux 21.
 Roctiau 36.
 Rœulx 39.
 Ronce 25, 37.
 Roquette 15.
 Rossegnies 13, 16, 37.
 Rouges Terres 25, 28, 34.
 Roulez 24.
 Roux 22.
 Ruau 31.

 Rys de S^t Rys 5, 31.

La Samme 25.
 Sars-Longchamps 15.
 Sart-Allet 8, 37.
 Sart-à-Rèves 37.
 Sart-Culpart 30, 37.
 Sart d'Hainaut 8, 25.
 Sartis 3, 31.
 Sarts du Fayt 5.
 Sarty 3, 31.
 Saucy 3.
 Saule 33, 34.
Les Saulx 11, 33.
 Scailmont 31.
 Scailteur 34.
 Scoumont 31.
 Scrawelle 31.
 Soquoy 4.
 Soudromont 29.
 Soumiaux 20, 31.
 Spinois 4, 36.
 Spinoy 4, 36.

 Tailleny 3, 31.
 Taillis-Prés 3.
 Taravisée 31.
 Thiriau 9.
La Thyle 1, 5, 9.
 Tienne-à-Coulon 15, 31.
Les Tiennes 31.
 Tintia 19, 36.
 Tour qui Brouille 31.
 Tout-y-faut 20.
 Trahegnies 16, 37.
 Trapiau 36.
 Treou 32.
 Trianois 4.
 Trianoy 4, 38.
 Trichon 31.
Les Tries de Mignault 36.

Trieu 25, 36.	Vert-Fagot 34.
<i>Le</i> Trieu 25.	Viernoy 4, 36.
Trieu-Albart 30.	Vieux-Campinaire 34.
Trieu des Agneaux 36.	Viviers 33.
Trieux 25, 36.	
<i>Les</i> Trieux 25.	Wainage 25, 31.
<i>Le</i> Trou 33.	Walhain 9.
Trou-à-la-Vigne 33.	Wanfercée 12.
Try Charly 3, 32, 36.	Warchat 19, 31.
Tyberchamps 5.	Warichais 31.
	Warimez 24.
Uberbu 8, 19, 28.	Watry 3.
	Wattimez 18, 24, 37.
Vanneriau 36.	Waud Bois 28.
Vausselle 17.	Wauhu 28.
Veaux 2, 30.	Wayaux 39.
Vert-Coucou 31.	Wespes 30.
Verte Saule 34.	Wilbeauroux 2, 31.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction	71
Ouvrages cités en abrégé	74
I. — SIMPLES QUESTIONS D'ORTHOGRAPHE	76
1. <i>Présence d'un e muet superflu à la finale.</i>	76
2. <i>La graphie -eau- pour -au-</i>	77
3. <i>Confusion des terminaisons -is, -y, représentant divers suffixes, sans distinction du timbre de la voyelle.</i> . .	77
4. <i>Le suffixe -ETUM représenté indifféremment par les graphies -ois, -oy</i>	80
5. <i>Le signe y à l'intérieur des mots</i>	80
6. <i>La consonne c en surcharge dans le groupe -cqu-</i> . .	81
7. <i>La consonne g en surcharge à l'intérieur du mot.</i> . .	81
8. <i>L'h initiale</i>	81
9. <i>La lettre h à l'intérieur des mots</i>	83
10. <i>La consonne l écrite simple ou double</i>	85
11. <i>Le signe l superflu à l'intérieur du mot</i>	85
12. <i>La nasale n ou m, ayant sa pleine valeur consonantique, placée entre une voyelle orale et une autre consonne.</i> .	85

13. <i>Le son de n mouillé représenté par -ign-</i>	86
14. <i>La consonne p redoublée inutilement</i>	86
15. <i>L's final, marque du pluriel?</i>	86
16. <i>L's final employé irrégulièrement dans les mots terminés par le suffixe -IACAS, vrai ou supposé</i>	87
17. <i>La graphie ss pour c devant e</i>	88
18. <i>La consonne t redoublée inutilement</i>	88
19. <i>La lettre t insérée inutilement dans les finales</i>	88
20. <i>La lettre x en surcharge dans les finales -aux, -eaux.</i>	89
21. <i>La lettre x en surcharge dans la finale -ieux</i>	90
22. <i>La lettre x en surcharge dans la finale -oux</i>	90
23. <i>La lettre x en surcharge dans la finale -aix</i>	91
24. <i>La finale -ez</i>	91
II. — FORMES SUJETTES A REVISION	91
25. <i>La notation de l'article</i>	91
26. <i>L'article contracté imparfaitement reproduit</i>	94
27. <i>Agglutination de l'article élidé au substantif ou, inversement, détachement du l initial de celui-ci</i>	95
28. <i>Les noms composés écrits en un ou plusieurs mots</i>	95
29. <i>Sons douteux</i>	97
30. <i>Formes ou graphies résultant d'une méprise.</i>	97
III. — LE PROBLÈME DE LA FRANCISATION	99
31. <i>Formes purement dialectales</i>	100
32. <i>Formes dialectales sous une graphie déficiente</i>	103
33. <i>Formes francisées</i>	105
34. <i>Francisation incomplète.</i>	106
35. <i>Francisation fautive</i>	107
36. <i>Formes dialectales alternant, d'une commune à l'autre, avec des formes archaïques ou des formes francisées.</i>	108
37. <i>Formes traditionnelles dont s'écarte la prononciation dialectale actuelle</i>	110
38. <i>Lieux dits maintenus sous leur forme traditionnelle tandis qu'ils sont déformés dialectalement</i>	111
39. <i>Lieux dits dans lesquels entre le nom d'une commune.</i>	112
Index des lieux dits	113.